



L'Éducation à la Paix dans les Établissements Scolaires en Afrique de l'Ouest :

Un Guide Pratique pour sa Mise en Œuvre



**Leçons tirées du Programme d'Éducation à la Paix de
WANEP mis en œuvre en Afrique de l'Ouest depuis 2001**

L'ÉDUCATION À LA PAIX DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST :

UN GUIDE PRATIQUE POUR SA MISE EN ŒUVRE

**Leçons tirées du Programme d'Éducation à la Paix
de WANEP mis en œuvre en Afrique
de l'Ouest depuis 2001**

Copyright©2012 Réseau Ouest-Africain pour l'Édification de la Paix/
West Africa Network for Peacebuilding (WANEP)
ISBN: 978-9988-1-8485-8

Toutes les parties de ce Guide peuvent être reproduites pour utilisation dans le suivi et dans la transformation des conflits ainsi que dans les formations sur les conflits pourvu que la source soit spécifiquement indiquée et que notification d'un tel usage soit faite à WANEP

Publié par :

LE RÉSEAU OUEST-AFRICAIN POUR L'ÉDIFICATION DE LA PAIX

P.O. BOX CT 4434

Cantonments – Accra

Ghana

E-mail: wanep@wanep.org

Website: www.wanep.org

Remerciements

L'élaboration de ce Guide n'aurait pas été possible sans les conseils et l'assistance de nombreuses personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont apporté leurs inestimables contributions à sa conception, à sa préparation et à son achèvement.

Avant toutes choses, nous tenons à adresser notre gratitude à l'équipe du Programme de WANEP sous la conduite du Directeur de Programme M. Chukwuemeka B. Eze et à la Chargée du Programme de l'Éducation de la Paix, Mme Kesia-Onam Birch qui ont eu l'idée d'élaborer un guide pour la mise en œuvre de l'Éducation à la Paix, guide qui reflète les leçons tirées du Programme d'Éducation à la Paix que WANEP a initié en Afrique de l'Ouest depuis 2001. Monsieur Ifeanyi Okechukwu, le Coordinateur du Réseau National de WANEP-Nigéria a été le principal consultant pour la conception de ce guide. Puisant dans sa connaissance profonde du domaine en tant que l'un des responsables de la mise en œuvre du Programme d'Éducation à la Paix au sein de WANEP, il a inspiré et dirigé tout le processus d'élaboration du guide. Son expérience pratique dans la mise en œuvre du programme a permis de s'assurer que les enseignements tirés çà et là dans les divers Réseaux Nationaux de WANEP sont reflétés dans le guide.

La Direction Administrative de WANEP sous la conduite de la Responsable des Ressources Humaines, Madame Esther Gordon-Mensah et de l'Assistante de Direction Bilingue, Madame Akpéné Adodoh, a coordonné l'édition, le design et la publication du guide ; elle a assuré en outre les travaux de secrétariat tout le long du processus.

Nous tenons à exprimer notre gratitude toute spéciale aux experts venus du monde universitaire et des Réseaux Nationaux de WANEP de la sous-région qui se sont donnés rendez-vous à Accra pour élaborer le cadre et les grandes lignes de ce guide. Leur professionnalisme et leur expertise en la matière ont rehaussé la qualité de ce manuel. Ce dernier a bénéficié

aussi des expériences et des observations perspicaces des enseignants, des apprenants, des ministères de l'Éducation et autres acteurs auxquels nous nous sommes associés dans la mise en œuvre de ces programmes-pilotes.

Nous voudrions enfin remercier du fond du cœur un groupe d'acteurs qui sont loin d'être des moindres : nos partenaires stratégiques en matière de Développement : L'Agence Internationale Suédoise pour le Développement (SIDA), CORDAID, L'Institut Américain pour la Paix (USIP) et le Partenariat Mondial pour la Prévention des Conflits Armés (GPPAC) qui ont apporté leur soutien et continuent d'apporter ce soutien à notre programme d'Éducation à la Paix. La publication du présent manuel n'aurait pas été possible sans la générosité de SIDA qui a financé sa conception et son édition.

Emmanuel Bombande
Directeur Exécutif de WANEP

AVANT-PROPOS

La région ouest-africaine continue de s'empêtrer dans des situations de violence qui prennent en otage des communautés entières et entravent la croissance et le développement de la sous-région. Alors que les causes de ces actes de violence varient, il va de soi que l'érosion des principales valeurs sociales dans la communauté ainsi que l'absence généralisée de leaders crédibles et responsables pour prévenir et résoudre efficacement les problèmes, ont contribué à pérenniser la culture de la violence.

Alors que les auteurs de ces actes de violence appartiennent à différentes générations, c'est un fait établi que les jeunes gens représentent encore le plus fort pourcentage de ces criminels. Entre autres conséquences, du fait que les jeunes représentent les principaux auteurs des crimes dans la sous-région, on peut citer la réduction excessive de la valeur et du respect de la vie humaine, ce qui, par voie de conséquence, a contribué à la perte des valeurs sociales positives telles que le respect et la discipline dans la société. Pour cela, il est urgent et impératif que des mesures soient prises pour redonner vie à nos valeurs sociales, en commençant par les jeunes générations.

L'Éducation à la paix vise à fournir aux jeunes gens les connaissances et les aptitudes requises pour assurer la promotion d'une vie sociale positive qui pourra aider à l'acquisition d'une culture de la non-violence et à l'émergence de la cohésion sociale. C'est un processus de responsabilisation qui vise à effectuer des changements à travers le développement de compétences personnelles dans la non-violence. L'Éducation à la paix adopte une approche multiculturelle pour changer aussi bien les populations que les communautés.

De plus en plus, les universitaires et les praticiens de la sous-région deviennent conscients du rôle potentiel de l'Éducation à la Paix dans la résolution de certaines des difficultés liées à la violence parmi les enfants et la population jeune. Au niveau de la sous-région, la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a, dans son Cadre de Prévention des Conflits, accordé de l'importance à l'éducation à la paix en tant que stratégie principale de promotion à la paix. Ce cadre a contribué au développement de nombreuses

initiatives d'éducation à la paix à travers l'Afrique de l'Ouest. Cependant, la pérennité de ces initiatives demeure une question cruciale dans la mesure où plusieurs acteurs, à divers niveaux, continuent de s'embrouiller dans la manière d'élaborer et de mettre en œuvre efficacement des Programmes d'Education à la Paix. En retour, cela a contribué à se poser des questions sur la pertinence et la viabilité de l'Education à la Paix dans le contexte africain en général et en Afrique de l'Ouest en particulier.

Le présent Guide cherche avant toutes choses, à redonner espoir et à offrir aux Praticiens l'occasion d'utiliser des techniques testées et éprouvées pour développer les compétences des jeunes en vue de construire les connaissances et les aptitudes requises pour devenir des leaders crédibles et responsables. Il fournit à la fois un cadre conceptuel et pratique pour l'Education à la Paix et confirme ses avantages potentiels, en particulier dans le secteur formel. Il a été élaboré sur la base de l'expérience considérable tirée du Programme d'Education à la Paix de WANEP à travers l'Afrique de l'Ouest et cette expérience a été présentée avec force détails dans tout le manuel.

Le guide met l'accent sur les points d'entrée pour élaborer et initier des Programmes d'Education à la Paix dans les écoles ; il fournit en outre des outils pour impliquer les diverses parties intéressées ainsi que l'éventail étendu de rôles potentiels qu'elles peuvent jouer. En ce qui concerne le contenu du programme d'Education à la Paix, l'on a donné quelques conseils sur la manière de concevoir un programme complet qui intègre efficacement les principaux concepts tels que le Genre et les Droits de l'Homme. L'on s'est étendu sur des questions importantes telles que la viabilité des programmes, la mobilisation des ressources ainsi que le suivi et évaluation en se servant d'études de cas pratiques fondées sur l'expérience de WANEP. Le dernier chapitre du manuel tente d'apporter des réponses à des questions fréquemment Posées.

Je félicite WANEP pour cette initiative digne d'éloges et je recommande le manuel afin qu'il soit adopté par les États et les Institutions d'Afrique de l'Ouest, en particulier sa partie qui traite de l'Éducation comme un outil destiné à inculquer une culture de paix et de non-violence aux enfants.

Mme Levinia Addae-Mensah
(Département des Plans et Programmes
Centre International Kofi Annan de Formation Pour le Maintien de la Paix)

Préface

Les enfants et les jeunes gens d'Afrique de l'Ouest constituent un pourcentage élevé d'acteurs ou de victimes directement affectés par les divers conflits violents qui ont tourmenté la sous-région au cours des deux dernières décennies. Les principaux conflits violents et guerres civiles intervenus en Sierra Leone, en Guinée, au Libéria, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et tout récemment au Mali et au Nigéria ont laissé des séquelles physiques et psychologiques sur les enfants avec des implications sur l'avenir de la stabilité de la région. Les parents autant que les Etats ont trouvé de plus en plus difficile de fournir de l'assistance sociale aux jeunes et pire encore, de les maîtriser, de les discipliner ou de les réinsérer dans la société. La diminution des ressources signifie que les parents et les tuteurs doivent lutter pour satisfaire les besoins de leurs enfants et de leurs pupilles et donc affronter d'énormes défis pour pouvoir les surveiller. L'accès limité à l'éducation aussi bien formelle qu'informelle a réduit les occasions qui sont offertes aux enfants et aux jeunes gens de recevoir des principes moraux et éthiques en vue d'un changement et d'un développement social constructif de l'avenir de l'Afrique de l'Ouest.

C'est en reconnaissance de cet impact que le Réseau Ouest-africain pour l'Édification de la Paix (WANEP) a conçu et mis en œuvre depuis 2001, un Programme d'Éducation à la Paix spécifique à l'Afrique de l'Ouest en guise de contribution pour résoudre le problème posé par le nombre croissant d'enfants et de jeunes gens impliqués dans les conflits violents dans la sous-région. Ce Programme est basé sur la reconnaissance du rôle de la population juvénile dans la stabilité actuelle et future de l'Afrique de l'Ouest. Le programme a été expérimenté avec succès dans sept (7) pays-pilotes d'Afrique de l'Ouest et a conduit les réseaux de ces pays à développer une expertise dans le travail avec les enfants et les jeunes gens. Le succès du programme et son impact au niveau des jeunes ont motivé WANEP à développer un guide pratique qui est une résultante des expériences acquises dans le domaine. Ce guide deviendra un document de référence pour institutionnaliser la politique et la

pratique de l'éducation à la paix en Afrique de l'Ouest.

Le guide est divisé en six (6) chapitres.

Le premier est une introduction et une définition de la philosophie qui soutend et qui a influencé l'élaboration du Programme d'éducation à la Paix de WANEP. Il se penche aussi sur le rôle de l'éducation à la paix dans le comportement socio-psychologique de la jeunesse en Afrique de l'Ouest.

Le Chapitre 2 souligne les principes qui ont guidé WANEP dans l'élaboration de son programme d'éducation à la paix dans la sous-région de même que les mesures fondamentales que l'Organisation a prises pour mettre le programme en œuvre dans les sept (7) pays pilotes.

Le Chapitre 3 se penche sur les stratégies de mobilisations de ressources mises en place dans la mise en œuvre du programme d'éducation à la paix, en particulier dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest.

Le chapitre 4 souligne les difficultés que WANEP a rencontrées dans la mise en œuvre de ce programme.

Le Chapitre 5 met l'accent sur l'importance du suivi et évaluation dans l'atteinte des résultats, des impacts et du succès du programme d'Education à la Paix.

Le Chapitre 6 traite des questions fréquemment posées par les acteurs intéressés.

Acronymes

CSR	Responsabilité Sociale des Compagnies
FAQ	Questions Fréquemment Posées
IEC	Information, Éducation et Communication
JCC	Comité Consultatif Conjoint
LGEA	Autorité du Gouvernement Local Chargée de l'Éducation
M&E	Suivi et Évaluation
MDG	Objectifs de Développement du Millénum
NCE	Conseil National de l'Éducation
NGO/ONG	Organisation Non-Gouvernementale
SPEB	Conseil d'État Chargé de l'Éducation Primaire
TOT	Formation des Formateurs
UN	Nations-Unies
WANEP	Réseau Ouest-africain pour l'Édification de la paix

Table of Content

Chapitre 1

- 1a. Introduction
- 1b. Concepts et Définitions
- 1c. Le Rôle de l'Éducation à la Paix dans le comportement psychosocial de la jeunesse en Afrique de l'Ouest
- 1d. La portée du guide

Chapitre 2

- 2a. Principes directeurs : L'approche du concept d'Éducation à la Paix chez WANEP
- 2b. L'analyse des différents acteurs
 - (i) Les acteurs en faveur d'une Structure Efficace d'Éducation à la Paix en Afrique de l'Ouest
- 2c. Éducation au Genre et à la Paix
- 2d. Étapes de la mise en œuvre de l'Éducation à la Paix dans les Établissements Scolaires
 - (i) Structure Intégrée d'Éducation à la Paix
 - (ii) Structure Indépendante d'Éducation à la PaixÉtudes de cas
- 2e. Maintien de l'Éducation à la Paix dans les Établissements Scolaires
Études de cas

Chapitre 3

- 3a. Mobilisation des Ressources

- 3b. Mobilisation des Ressources Internes
Études de cas
- 3c. Mobilisation des Ressources Externes
Études de cas
- 3d. Mobilisation des Ressources Privées/Publiques
Études de cas

Chapitre 4

- 4a. Obstacles à la mise en œuvre de l'Éducation à la Paix
Étude de cas

Chapitre 5

- 5a. Suivi et Évaluation des Programmes d'Éducation à la Paix
Étude de cas

Chapitre 6

- 6a. Conclusion
- 6b. Questions Fréquemment Posées

1

Je nourris l'espoir qu'un jour, nous n'aurons pas même besoin de parler d' « éducation à la Paix », qu'il sera tout simplement question d'éducation – qu'il y aura l'éducation pour tous et que toute éducation sera de l'Education à la Paix.
– Stéphanie Knox Cubbon

1a. Introduction

A partir des années 1990, la sous-région ouest-africaine a commencé à connaître des troubles liés à divers conflits violents d'une grande complexité. Les Pays Riverains du Fleuve Mano constitués de la Sierra Leone, du Libéria et de la Guinée étaient le théâtre de guerres civiles et de conflits entre Etats d'une grande ampleur. Vont s'y ajouter des guerres civiles d'origine ethnique ou électorale qui se sont déroulées en Côte d'Ivoire. Tout récemment, l'on a assisté à un coup d'Etat et à la résurgence d'un extrémisme violent au Mali. D'autres pays de la sous-région tels que le Nigéria, le Sénégal et le Nord du Ghana vont continuellement s'embourber dans un paysage politique caractérisé par des conflits multiformes et déstabilisants qui ont des implications sur le maintien de la paix et de la sécurité dans la sous-région. Ce qui inquiétait le monde autant que la sous-région à propos de ces conflits était l'impact et les conséquences que ces conflits avaient sur les jeunes gens et les enfants qui constituent une proportion non négligeable de la population des pays de cette région. Une étude récente révèle que la population mondiale des jeunes – ceux qui sont âgés de 15 à 24 ans – constitue 18% de la population mondiale, soit plus d'un milliard d'individus dont les 85% vivent dans les pays en développement. En outre, jusqu'à 48% de la population mondiale est âgée de moins de 24 ans et de nombreux pays subsahariens ont des populations essentiellement jeunes¹. En Afrique de l'Ouest, des enfants et des jeunes ont été conscrits, enlevés et forcés à s'enrôler dans les différentes factions armées². Sous l'influence de substances narcotiques ou sous la pression de combattants

¹ GA RES,A/40/256, PP219

² Graca Machel. 'L'impact des conflits armés sur les enfants : Un examen critique du Progrès accompli et des obstacles rencontrés dans la recherche d'une meilleure protection des Enfants affectés par la Guerre'. Communication faite lors d'une Conférence à Winnipeg (Canada) en Septembre 2000. P.8

plus âgés, des jeunes gens ont commis des atrocités horribles contre des civils innocents et, dans certains cas, contre des membres de leurs propres familles.

Cependant, les victimes des séquelles physiques et psychologiques des conflits violents ne se limitent pas seulement aux jeunes soldats faciles à impressionner. Dans les zones déchirées par la guerre ou par les conflits, ces calamités ont eu également une influence néfaste sur des enfants qui ne sont pas des combattants. Les enfants constituent environ la moitié de la population des réfugiés et des personnes déplacées au cours de ces guerres et de ces conflits ; nombre d'entre eux sont devenus des orphelins et jouissent d'un environnement peu propice à leur développement personnel. Entre les mains des membres des groupes armés, ils endurent aussi quelquefois des abus de masse tels que viols et esclavage sexuel. La prolifération des armes, le nombre croissant de conflits violents en Afrique de l'Ouest, le trafic et le commerce illégaux des pierres précieuses et des matières premières ont aggravé la triste situation des enfants dans la sous-région. A cela s'ajoutent la perte croissante de la capacité des États de la sous-région à générer des emplois, à pourvoir au bien-être de la jeunesse et, plus grave encore, à maîtriser, à discipliner ou à réinsérer cette jeunesse dans la société. De même, avec un accès réduit aux ressources, bon nombre de parents ont lutté pour satisfaire les besoins de leurs enfants ; de ce fait, ils ont fait face à des difficultés considérables pour les surveiller. Avec un accès limité à l'éducation, bon nombre de jeunes et d'enfants se sont détachés de l'Etat et du courant dominant de la société.³ La conséquence d'un tel état de choses fut la création d'un réservoir d'enfants et de jeunes gens vulnérables ayant reçu une éducation limitée sinon nulle en matière de principes éthiques et moraux en vue d'un changement social et d'un développement constructifs dans leurs sociétés.

L'effet réciproque d'un environnement conflictuel difficile à résoudre et d'un processus émergent de socialisation négative a placé les enfants et la jeunesse dans une situation dangereuse où ils risquent de développer diverses manifestations de radicalisme, de caractères violents 'vicieux' capables de déstabiliser davantage la paix, la sécurité et le développement dans la sous-région. Leur vulnérabilité s'accroît encore du fait de la phase critique de développement humain qu'ils traversent, à un âge où les types

³ Funmi Olonisakan, 'Les Enfants et les Conflits Armés' in Adekeye Adebajo et Ismail Rashid (ed.) 'La sécurité en Afrique de l'Ouest, Défis de l'édification de la Paix dans une région en proie à des troubles'. Lynne Rienne Publishers Inc. Colorado, U.S.A. 2004 Pg.245

de comportements interpersonnels, sociaux et civils se modèlent et se fixent.⁴ Un tel état de choses dresse un tableau sombre de la situation pour la transformation de la sous-région et la réalisation des objectifs de Développement du Millénaire pour tous les pays de la région dans la mesure où ils sont confrontés à des risques plus élevés de conflits violents dans l'avenir si les acteurs, aux niveaux nationaux et au niveau sous-régional ne réajustent pas les priorités dans leurs politiques et dans leurs stratégies d'action préventive pour faire face à la croissance du nombre de jeunes dans les conflits armés.

Une option d'intervention qui a des chances de réussir est la plateforme fournie par l'Éducation à la Paix en tant qu'outil pédagogique éprouvé pour la transformation et la prévention des conflits, accessible et profitable aux enfants et aux jeunes d'Afrique de l'Ouest. L'Éducation à la Paix cherche à promouvoir une culture de la coexistence pacifique et à prévenir la survenance des situations des conflits à travers une responsabilité active. Depuis qu'elle a été développée et qu'elle a été acceptée à l'échelle mondiale pour la transformation psychosociale des enfants et de la jeunesse, son influence et son succès ont été salués et l'on ne cesse de l'adopter dans de nombreux pays et dans de nombreuses communautés. Elle a acquis beaucoup de popularité et de célébrité en tant qu'un moyen d'intervention visant à former le caractère à partir d'un système de valeurs humaines, civiques, morales et spirituelles avec un accent particulier sur le développement des aptitudes à mener une existence pacifique chez les enfants et les jeunes.⁵

C'est en reconnaissance de son impact que le Réseau Ouest-africain pour l'Édification de la Paix (WANEP), une Organisation Non-Gouvernementale à vocation régionale, a conçu et mis en œuvre depuis 2001, un programme d'Éducation à la Paix spécifique à l'Afrique de l'Ouest en guise de contribution à la résorption du taux élevé d'implication des enfants et des jeunes dans les conflits violents en Afrique de l'Ouest. Le programme a été conçu avec la vision de reconnaître l'importance de la population jeune en Afrique de l'Ouest dont le développement futur repose sur la manière dont elle aura été convenablement préparée à apprécier à sa juste valeur, son rôle d'instigatrice des conflits ou de la paix dans la sous-région. La dynamique complexe des

⁴ Office de la Prévention des Crises et de la Reprise, 'La Jeunesse et les Conflits violents : Société et Développement en crise ? Un Bilan Stratégique avec une attention Spéciale à l'Afrique de l'Ouest', 2005

⁵ Lokanath Mishra, 'Élaborer un Programme d'Éducation de la Paix pour les Établissements secondaires', 2005

carences socio-économiques qui prévaut actuellement signifie que les enfants et les jeunes sont continuellement confrontés au danger d'être engagés dans des conflits susceptibles de déstabiliser la société, ce qui a des implications pour les affaires et la croissance en Afrique de l'Ouest. L'Éducation à la Paix élaborée par WANEP prépare et conditionne les jeunes esprits à comprendre les options non-violentes de l'engagement qui leur permet d'atteindre leurs futurs objectifs et, dans le même temps, à devenir les soutiens nécessaires au développement et à la paix dans leurs communautés. Le programme a été testé avec succès dans sept (7) pays-pilotes qui ont été identifiés comme des pays où la jeunesse est largement impliquée dans les conflits d'origine ethno-religieuse, économique ou politique. L'approche que WANEP a adoptée pour ce projet consiste à cibler les élèves des établissements primaires et des Établissements de Premier Cycle du Secondaire dans le but de les munir de connaissances et d'aptitudes de non-violence et de résolution des conflits qui transformeront leur attitude devant les conflits. WANEP est parvenu à ce succès grâce à la collaboration avec différents acteurs engagés tant dans le secteur étatique que non-étatique. L'expérience accumulée à partir de ce projet a été adoptée et diffusée par ses réseaux nationaux qui ont développé et consolidé le projet dans leurs pays. L'accueil réservé à ce projet et son impact ont motivé WANEP à inscrire cette expérience dans un guide pratique qui deviendra un document de référence pour soutenir l'institutionnalisation d'une politique et d'une pratique de l'Éducation à la Paix en Afrique de l'Ouest. Les institutions d'éducation d'Afrique de l'Ouest pourront saisir l'occasion offerte par la documentation de l'expérience de WANEP pour élaborer une feuille de route destinée à renforcer des programmes scolaires qui combinent des comportements psycho-sociaux positifs, le leadership et les connaissances en matière d'édification de la paix à l'intention des enfants et des jeunes de la sous-région. Cela permettra de former une masse critique de jeunes agents du changement qui ont la capacité de contribuer au développement, à la paix et à la sécurité de leurs communautés et de leurs pays. De cette manière, la sous-région sera en position d'utiliser les forces de sa jeune population, non seulement pour parvenir à une sous-région ouest-africaine plus viable et plus forte comme le prévoit la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), mais aussi pour parvenir à la réalisation effective des Objectifs de Développement du Millénaire à l'échelle mondiale.

1b. Définitions des concepts

L'Éducation à la Paix

L'Éducation à la Paix a été définie comme un processus permettant de promouvoir des connaissances, des compétences, des attitudes et des valeurs nécessaires pour amener des changements de comportements qui permettront aux enfants, à la jeunesse et aux adultes de prévenir les conflits et la violence, aussi bien ouverte que structurelle, de résoudre pacifiquement les conflits et de créer les conditions susceptibles de mener à la paix tant à l'intérieur d'une personne qu'entre des personnes, des groupes à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale.⁶ Les éducateurs de la paix espèrent créer dans la conscience humaine un engagement dans les voies de la paix. Juste de la même manière qu'un futur médecin apprend dans une faculté de médecine comment secourir les malades, de même les étudiants en éducation à la Paix apprennent comment résoudre les problèmes causés par la violence. L'Éducation à la Paix tente de sensibiliser les élèves aux mauvais effets de la violence en leur enseignant des connaissances sur la façon de gérer les conflits par la non-violence et en créant un désir de rechercher la résolution pacifique des conflits.⁷ La pédagogie de l'Éducation à la Paix est interactive, utilisant le dialogue, les délibérations et l'apprentissage critique. Elle encourage la collaboration avec d'autres groupes de cultures dans la communauté. Les Programmes scolaires de l'Éducation à la Paix offrent des contenus, des formes, des structures, des compétences et des attitudes diverses qui abordent les besoins de perspectives alternatives.⁸

La Non-violence

La non-violence consiste à renoncer à l'usage de la force physique pour atteindre un but. C'est une philosophie, un principe et une pratique. En tant que philosophie morale, elle soutient l'idée que le comportement moral exclut le recours à la violence ; en tant que philosophie politique, elle maintient l'idée que la violence engendre la violence et qu'elle ne peut jamais constituer un

⁶ Susan Fountain, 'L'Éducation de la Paix au sein de l'UNICEF' Bulletins du Personnel du Fonds des Nations-Unies pour les Enfants, New York, 1999, pg.1

⁷ Ian Harris, 'Éducation de la Paix : Définition, Approches et Orientations Futures' dans 'Littérature et Art de la paix' Vol. 1 Université de Wisconsin-Milwaukee. U.S.A.

⁸ Eve Magi, 'Significations des Principaux Concepts de l'Éducation de la Paix Parmi les Élèves Estoniens et Américains du Cycle Secondaire'. Mémoire de Maîtrise, Université de Tartu, 2000

moyen de parvenir en toute sécurité à une fin pacifique. En tant que principe, elle défend le point de vue pacifiste selon lequel la guerre et les tueries ne peuvent jamais être justifiées. En tant que pratique, elle a été utilisée aussi bien par des pacifistes que par des non-pacifistes pour parvenir à des changements sociaux et exprimer une résistance à l'oppression. Pour les pacifistes, il va sans dire que toutes les manifestations de leurs opinions et protestations contre la violence doivent, par définition, être non-violentes.⁹ Elle a été perçue comme une philosophie générale du renoncement à la violence dans la poursuite de la justice politique et sociale et de l'indépendance par rapport à la tyrannie à cause de cette évidence que la violence est l'arme des oppresseurs et que par conséquent, elle aiderait à coup sûr à prolonger la barbarie et à maintenir l'oppression. La non-violence se réfère au comportement de gens qui font usage de l'action non-violente comme, entre autres : les manifestations de rue, le boycott, l'abstention et le refus de coopérer, dans le cadre de principes non-violents. C'est un moyen de lutte pour parvenir à la transformation de la justice politique, économique et sociale en usant de l'action non-violente comme stratégie pour parvenir au changement, en rejetant le recours à la violence pour atteindre l'évolution souhaitée dans le domaine de la justice politique, économique et sociale. Le désir de poursuivre efficacement la transformation est la raison profonde du rejet de la violence.¹⁰

La Médiation par les Pairs :

La médiation par les pairs consiste à utiliser des apprenants en médiation pour résoudre des conflits entre leurs camarades. Entre autres sujets de disputes les plus communs qu'ils sont appelés à arbitrer, on peut citer : les discussions entre amis, les affrontements entre groupes de jeux, les questions de vols de biens, les rumeurs, etc. La médiation par les pairs est peut-être une dénomination qui n'intègre pas suffisamment les divers programmes de résolution des conflits qui sont mis en œuvre dans les écoles. Dans sa forme la plus simple, la médiation par les pairs consiste à former un petit groupe d'élèves pour aider à résoudre les litiges au sein des établissements scolaires. Le type d'école élémentaire le plus commun met en vedette des « managers de conflits » en uniforme qui surveillent les activités des garderies pour résoudre les litiges

⁹ Peace Pledge Union (L'Union pour le Serment de la Paix), 'Non-violence – De quoi est-il finalement question ?'.www.ppu.org.uk

¹⁰ Braham Maskanina, 'Définition de la non-violence' sur le Site Web de 'The Venus Project Foundation' : www.venusproject.com

avant qu'ils ne dégénèrent en engagements physiques violents.¹¹ C'est une stratégie fondée sur la négociation et qui enseigne aux étudiants en médiation des stratégies alternatives pour aider à résoudre les conflits parmi leurs pairs. De telles stratégies peuvent aider à empêcher de nombreux incidents de connaître une escalade avec le temps et de se transformer en incidents plus graves. Mieux encore, la médiation par les pairs enseigne aux étudiants un ensemble de compétences alternatives qu'ils peuvent mettre en application dans des situations de conflits. Avec le temps, les élèves fréquentant les écoles dotées d'un programme efficace de médiation par les pairs apprennent qu'il existe des alternatives à la violence pour résoudre les problèmes personnels ou les conflits entre différentes personnes.¹²

La médiation qui peut être utilisée dans une grande variété de contextes est un processus dans lequel les personnes impliquées dans les conflits acceptent librement de coopérer pour résoudre leur problème en établissant des règles convenues pour la conduite de la médiation. Un médiateur neutre permet aux participants d'identifier les problèmes en parlant de la situation selon leur propre point de vue, de se faire entendre des autres participants, et de dire ce qui serait leur issue préférée. Ensemble, les participants rédigent alors un accord écrit. Le médiateur ne fait jamais de recommandations et n'impose pas non plus de solution; la responsabilité et la maîtrise du processus repose sur les participants. Dans les établissements scolaires où l'on a introduit des plans de médiation, le processus travaille selon les mêmes démarches, mais avec des élèves qui arbitrent des conflits entre élèves. Généralement, l'on forme un groupe entier dans les techniques de résolution des conflits, après quoi les élèves qui sont intéressés sont invités à adresser des demandes pour continuer une formation plus approfondie. A cause de l'âge des médiateurs et des personnes avec lesquelles ils travaillent, il y a des questions réellement spéciales que l'on doit prendre en compte dans le cadre scolaire, telles que la révélation d'abus ou d'incidents qui sont si graves que l'intervention d'un adulte évoluant dans l'établissement scolaire serait indispensable.¹³

¹¹ William S. Haft et Elaine R. Weiss, 'La Médiation par les Pairs dans les Établissements Scolaires : Attentes et Évaluations' dans *Harvard Negotiation Law Review* (Vol. 1) Printemps 1998

¹² Établissements Scolaires sécurisés et réceptifs, 'Créer une atmosphère positive – La Médiation par les Pairs', Nebraska.

¹³ William Baginsky, 'La Médiation par les Pairs dans les Établissements Scolaires au Royaume-Uni', NSPPC Publications and Information Unit. London, 2004

1c. Le Rôle de l'Éducation à la Paix dans le Comportement Psychosocial de la Jeunesse en Afrique de l'Ouest

Selon un rapport récent du Bureau du Représentant Spécial du Secrétaire Général pour les enfants et les Conflits Armés, les Enfants dans environ cinquante (50) pays grandissent au milieu de conflits armés ou de leurs séquelles. Rien qu'au cours de la dernière décennie, les guerres ont blessé six millions (6 000 000) d'enfants, tué deux millions (2 000 000) et fait déplacer environ trente millions (30 000 000) d'entre eux. Un rapport de l'ONU a attiré l'attention sur le cas de plus trois cents mille (300 000) enfants-soldats forcés de servir dans divers rôles militaires, y compris la participation à des tueries et à des séances de torture.¹⁴ On peut trouver une proportion non négligeable de cette population d'enfants en Afrique de l'Ouest, région qui a connu sa part de guerres civiles, de conflits politiques et de terrorisme. Le succès de l'engagement des enfants dans la violence repose sur le principe cognitif de base qui guide leur processus d'apprentissage. C'est pourquoi il n'est pas surprenant que toute la sous-région soit devenue célèbre pour ses enfants-soldats et pour sa violence infantile qui ont envahi la région au cours de la dernière décennie.

Trop bien souvent, les enfants réagissent à l'exposition à la violence de différentes manières et de nombreux enfants font preuve d'une remarquable résistance. Les recherches ont montré qu'une identification précoce de la situation, des interventions opportunes et un suivi continu constituent de précieuses stratégies pour prévenir ou amoindrir l'impact de l'exposition à la violence.¹⁵ Les Psychologues ont appris que les enfants sont invariablement effarouchés par l'injustice et peinés devant le spectacle de personnes en proie à des sévices physiques ou psychologiques. Les enfants luttent pour arriver à comprendre leur propre action et ce faisant, à faire avancer l'idée qu'ils ont d'eux-mêmes en tant que personnes morales.¹⁶ Ils prennent en compte leurs propres besoins et leurs propres raisons d'agir comme ils l'ont fait, et ils sont

¹⁴ ONU (2006), 'L'Impact des Conflits Armés sur les Enfants'. Le Représentant Spécial du Secrétaire Général pour les Enfants et les Conflits Armés. www.un.org/special-rep/children-armed-conflict/index.html

¹⁵ David Finkelhor, Heather Turner, Richard Ormrod, Sherry Hamby et Kristen Krake, 'L'Exposition des Enfants à la Violence : Une Enquête Complète à l'Échelle Nationale' dans *Juvenile Justice Bulletin*, Octobre 2009.

¹⁶ Smentana J. 'Théorie du Domaine Social Cognitif' : Constances et Variations dans le Jugement Social et Moral des Enfants' dans M. Killen et J. Smentana (Eds) *Manuel de Développement Moral* (PP. 119-154)2006, Mahwah, NJ : LEA

attentifs aussi aux besoins et aux sentiments des gens à qui ils ont fait mal. Ils pensent à la façon dont ils affectent les autres et ils pensent à la manière dont ils peuvent réparer les relations.¹⁷ Le Programme d'Éducation à la Paix pour l'Afrique de l'Ouest a été conçu et développé pour exploiter cette mentalité générative des enfants et des jeunes comme agents de changements pour leurs communautés et leur environnement. C'est un investissement dans la jeune génération des citoyens d'Afrique de l'Ouest dont les valeurs sont remodelées pour apprécier l'ordre civique et l'éthique démocratique plutôt que le sentier de la force et de la violence qui ont de plus en plus caractérisé la vie sociopolitique dans la sous-région. Des Clubs de la paix sont apparus comme un mécanisme destiné à promouvoir une nouvelle culture des leaders, des débats civils et la résolution des conflits à travers la médiation par les pairs. La promotion de l'éthique de la non-violence parmi les apprenants était un appel clair lancé aux enseignants, aux autorités et aux parents exaspérés par l'ampleur de l'expansion de la violence dans le milieu scolaire.

1d. La Portée du Guide Pratique

Le guide se concentre spécifiquement sur les expériences recueillies par WANEP aux niveaux nationaux et régionaux par ses réseaux dans la mise en œuvre du programme d'Éducation à la Paix entre 2001 et 2012. Ces interventions forment une abondante ressource qui indiquera la voie à suivre et apportera du soutien aux activités de suivi, d'avancement des recherches ou aux initiatives semblables lancées par des acteurs étatiques ou non-étatiques dans la mise en œuvre du programme d'Éducation à la Paix en Afrique de l'Ouest. De façon spécifique, les expériences d'Éducation à la Paix consignées dans ce manuel proviennent de sept (7) pays-pilotes qui sont : le Ghana, le Sénégal, le Togo, la Sierra Leone, le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Libéria. En outre, les interventions étaient surtout concentrées sur des plateformes formelles telles que les établissements scolaires primaires et post-primaires et les principaux bénéficiaires étaient des enfants âgés de trois (3) à dix-sept (17) ans. En plus des expériences dérivant de la mise en œuvre du programme dans ces pays, des informations supplémentaires proviennent de l'analyse du contenu de la théorie et de la pratique de l'Éducation à la Paix.

¹⁷ Wainryb C. Brehl \b. et Mawin S., 'Être peiné et faire de la peine aux autres': Récit et Jugement Moral des Enfants sur les Conflits qu'ils vivent entre eux'. 'Monographies de la Société pour la Recherche sur le Développement des Enfants

2

Si l'éducation est la seule défense contre la catastrophe humaine, l'Education à la Paix est l'âme de l'éducation qui peut créer le bouclier pour la survie de l'homme sur la planète Terre. C'est seulement à travers l'Education à la Paix que la paix peut être instaurée dans l'esprit humain comme un antidote à 'la guerre dans l'esprit des hommes' – UNESCO

2a. Principes Directeurs : L'Approche de WANEP au Concept d'Education à la Paix

L'Education à la Paix de WANEP a été conçue pour tenter d'apporter une solution à la proportion de plus en plus croissante d'enfants et de jeunes impliqués dans des conflits mortels en Afrique de l'Ouest. Elle puise sa motivation et sa pertinence dans les rapports et dans l'influence significative de l'implication des enfants dans la violence dans la sous-région, en particulier au tournant du millénium, lorsque les guerres et la violence ont envahi la région toute entière et menacé de détruire la totalité des structures de l'Etat. Cette situation a été renforcée par des facteurs prédominants tels que la pauvreté, les infrastructures insuffisantes, une éducation peu poussée et un accès limité à la justice. Aussi bien les parents que les tuteurs, tous trouvaient difficile de continuer l'éducation de leurs enfants, tant au niveau formel qu'informel, ce qui a précipité l'effondrement des valeurs normatives existantes ainsi que de la culture du respect et de la tolérance par les enfants et les jeunes. La perte du contrôle qui a suivi est devenue une source de préoccupation sérieuse pour les acteurs étatiques et non-étatiques puisque l'on a cherché à mettre en place des mécanismes de transformation psycho-sociale. A travers une évaluation des besoins de la sous-région, WANEP a élaboré un programme d'Education à la Paix en guise de réponse et de contribution à la paix et à la sécurité dans la sous-région. L'approche que WANEP fait de ce programme a consisté à cibler le secteur de l'Éducation formalisée en utilisant les plates-formes des établissements scolaires primaires et secondaires. En cela, l'organisation a été guidée par les principes majeurs suivants : un environnement d'apprentissage dans lequel aussi bien le maître que les élèves enseignent et apprennent

les uns chez les autres à travers un dialogue sur le même pied d'égalité ; la combinaison des études académiques avec l'application pratique en vue de parvenir à une transformation de la société ; une analyse holistique des questions de manière à rendre compte du passé, du présent et de l'avenir ainsi qu'à intégrer les niveaux personnels, locaux et planétaires ; la promotion de valeurs telles que la compassion, l'égalité, l'interdépendance, la diversité, la durabilité et la non-violence.

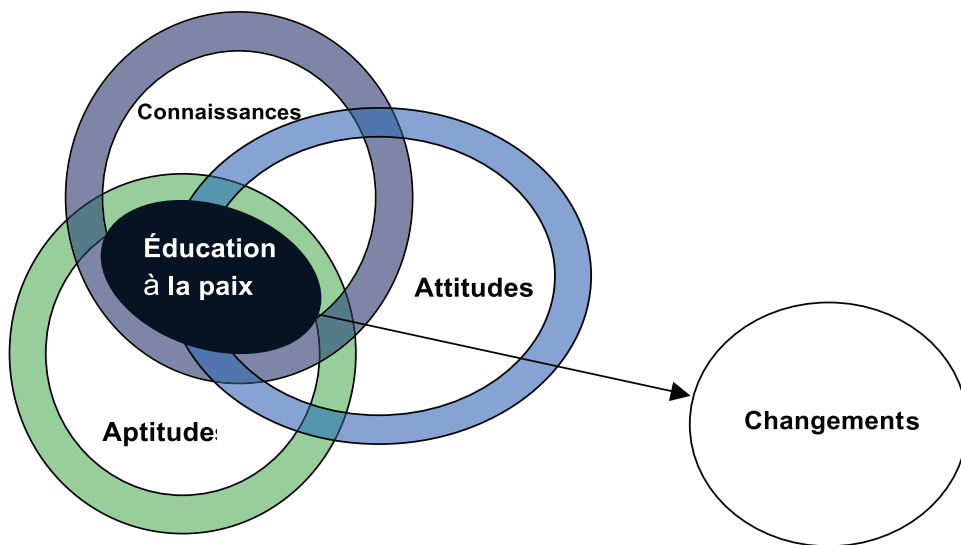


Fig. 1 Une illustration des 'cercles' d'influence de l'Education à la Paix sur les enfants

Entre autres objectifs spécifiques du programme, on trouve les suivants :

- La conception de programmes spécifiques à la région, de manuels pédagogiques et d'ouvrages de référence sur la Non-violence et l'Education à la Paix ;
- L'Organisation d'ateliers de Formation de Formateurs à l'intention des enseignants des sept (7) pays-pilotes considérés comme des points sensibles à cette époque ;
- L'Élaboration de stratégies de mise en œuvre d'un programme d'Education à la Paix étalé sur trois (3) ans et la conduite d'un test du programme scolaire dans les quatre-vingt (84) établissements scolaires sélectionnés dans les sept (7) pays d'Afrique de l'Ouest ;

- L'Organisation d'une conférence régionale des ministres de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Jeune fille en 2002 pour adopter des politiques qui permettront d'intégrer l'édification.
- La Mise en place de clubs de la paix dans les établissements scolaires d'Afrique de l'Ouest.

La première phase du programme a été officiellement inaugurée le 23 Mai 2000 à Sogakopé, dans la 'Volta Region' (Ghana). L'événement a été accompagné d'une réunion d'experts qui a compté plus de quarante-et-un (41) participants parmi lesquels des acteurs de premier ordre venus des institutions gouvernementales de supervision des ministères de l'Éducation, des Experts de la psychologie de l'Enfant, des ONG ayant un passé et de l'expérience dans la mise en œuvre de l'Education à la Paix en Afrique ainsi que des Directeurs d'institutions primaires et du Premier Cycle du Secondaire. Ces participants provenaient de neuf (9) pays dont le Libéria, la Guinée, le Togo, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya et le Cameroun.

La seconde phase du projet a consisté à mener des consultations et des formations pour rentrer dans le vif du sujet. Elles ont eu lieu en 2000/ 2001. Elles se sont tenues au Nigéria et au Ghana. La sélection des deux pays était liée au contexte de violence omniprésente qui y régnait à l'époque ainsi qu'aux opportunités offertes par les systèmes et les structures éducationnels dans les deux pays.

La troisième phase du projet a commencé en Mai 2001 avec l'élaboration de programmes scolaires spécifiques à la sous-région sur la non-violence et l'Education à la Paix; elle a débuté par une réunion d'experts qui a regroupé vingt-six (26) participants venus du Ghana, du Nigéria, du Togo, de la Côte d'Ivoire, du Libéria, de la Guinée et du Sénégal. Les experts ont ébauché des programmes de travail pour les niveaux primaires, secondaires et supérieurs. Ces programmes scolaires mettent l'accent sur les valeurs propres à l'Afrique de l'Ouest qui militent en faveur de la réconciliation sociale, de la justice et de l'édification de la paix, de la responsabilité civile, des droits de l'homme et de la vie sociale. De plus, ils ont esquissé également un manuel pédagogique de référence. Les experts se sont engagés à améliorer le document dans le cadre de la rencontre et en dehors de la rencontre pour s'assurer qu'il soit pratique et fiable pour conduire une formation. A cette fin, un Comité

de travail composé de six experts venus du Sénégal, du Nigéria, de la Sierra Leone et de la Côte d'Ivoire a été mis sur pied pour coordonner la collecte d'informations supplémentaires en vue d'améliorer les manuels de référence, le guide pédagogique et les programmes scolaires. Le Comité de travail a tenu deux réunions en Août et en Septembre 2001 à Accra (Ghana). Ces rencontres ont abouti à une amélioration des esquisses de manuels pédagogiques élaborées au cours de la réunion des experts pour les établissements scolaires du Primaire, du Collège d'Enseignement Général (CEG) et du Secondaire. L'on a concentré les efforts sur l'élaboration des manuels-sources d'informations et sur la consolidation des matériels de référence. A la suite de cette réunion d'experts en 2001, des pays focaux ont été mandatés pour choisir les zones pilotes et donner le coup d'envoi du programme dans leurs pays. Après que ce programme ait été conduit à terme avec succès, les pays participants se sont appropriés le contenu du programme, l'ont fait progresser et l'ont consolidé pour un meilleur impact et une meilleure viabilité.

2b. Analyse des différents acteurs :

Les acteurs sont ceux qui doivent être pris en compte dans la réalisation des buts du projet et dont la participation et le soutien sont cruciaux pour son succès. Ce sont des personnes, des groupes ou des institutions qui sont susceptibles d'être affectés par un projet donné (soit négativement, soit positivement), ou ceux qui peuvent affecter l'issue du projet. L'analyse des différents acteurs permet d'identifier tous les acteurs primaires et secondaires qui s'intéressent tout particulièrement aux questions qui se rapportent au projet ou à sa politique. L'objectif de l'analyse des acteurs est de parvenir à une vue stratégique du paysage humain et institutionnel ainsi que des relations entre les différents acteurs ainsi que des questions auxquelles ils s'intéressent le plus.¹⁸ L'engagement actif ou la participation des différents acteurs dans le processus de prise de décision (que ce soit une implication active ou passive) introduit une gamme d'idées, d'expériences et d'expertise qui motivent le développement de solutions alternatives. En retour, cela renforce la connaissance des acteurs impliqués dans la prise de décision et la

¹⁸ Bronwen Golder (WWF-US) et Meg Gawler (Artemis Services), 'Outils d'analyse des Acteurs Pertinents', 2005.

mise en œuvre du projet. De plus, si l'implication des acteurs peut mener à un consensus à une étape qui n'est pas loin du début du projet, le potentiel de déboucher sur un conflit grave qui nuit au projet se réduit et la probabilité de parvenir à des solutions améliorées et durables augmente. Les acteurs peuvent influencer grandement le résultat escompté et le succès d'un projet. Leur implication peut se produire à n'importe quelle étape du projet ; cependant, procéder à une analyse des acteurs au cours de la phase de planification peut énormément influencer l'élaboration d'une stratégie efficace du projet. Ce n'est pas toujours facile d'obtenir l'implication d'un acteur pertinent dans le projet. Une planification minutieuse et totale est indispensable pour identifier les acteurs convenables et assurer leur participation efficace et appropriée.¹⁹ Pour le succès d'un projet, il est important de savoir quels sont les points de vue et les intérêts des acteurs pour un projet donné ou pour les alternatives d'un projet donné. L'importance de la participation d'un acteur pertinent doit être reconnue dans un certain nombre d'aspects de la préparation et de la mise en œuvre du projet. Au nombre de ses aspects, on trouve:

- L'identification des intérêts des acteurs dans le projet proposé, de leur importance pour le projet proposé et de leur influence sur le projet proposé ;
- L'identification des institutions locales ou des processus sur lesquels l'on va bâtir le soutien au projet ;
- La mise en place d'une base et d'une stratégie pour impliquer les acteurs dans les diverses étapes de préparation et de mise en œuvre du projet ;
- Les conflits ou les dangers potentiels qui peuvent miner l'initiative ;
- Les opportunités et les relations qui peuvent être construites durant la mise en œuvre ;
- Les Groupes qui peuvent être encouragés à participer aux différentes étapes du projet et
- Les moyens de réduire les influences négatives sur les groupes vulnérables ou défavorisés.

La pleine participation des acteurs aussi bien à la conception qu'à la mise en œuvre d'un projet est capitale pour son succès sans être pour autant une garantie pour y parvenir. La participation des acteurs donne aux gens le droit

¹⁹ U.S Center for Disease Control and Prevention, 'Stakeholder analyse : Introduction'.

de dire la manière dont les projets et les politiques pourraient affecter leurs vies ; elle est indispensable pour la viabilité du projet ; elle produit un sens de l'appropriation si elle est initiée assez tôt dans le développement du projet ; elle fournit des occasions d'apprentissage aussi bien pour l'équipe du projet que pour les acteurs eux-mêmes ; elle forme des aptitudes et renforce des responsabilités.

(i) : Des Acteurs pour une Structure Efficace de l'Education à la Paix en Afrique de l'Ouest

Les Acteurs suivants ont été identifiés et pris en compte comme indispensables pour l'efficacité de l'Education à la Paix en Afrique de l'Ouest. La liste n'est pas exhaustive, mais elle reflète les Acteurs décisifs pour institutionnaliser l'Education à la Paix en Afrique de l'Ouest.

- a. **Les Institutions de réglementation** : Les institutions de réglementation sont créées par le gouvernement pour s'occuper des questions relatives aux fonctions propres des systèmes et des procédures. Elles sont généralement établies par un Acte, une politique ou une constitution du gouvernement en question avec une liste des pouvoirs et de l'autorité liés à la fonction. Elles opèrent dans le domaine de la loi administrative – de la fixation de normes ou de la réglementation (codification et mise en vigueur de règles et de normes, imposition d'une supervision au bénéfice du public en général). Elles sont mises en place pour fixer les normes et la sécurité, ou pour superviser l'utilisation des biens et des services publics.²⁰
- b. **Fournisseurs/Exécutants** : Ce sont des institutions et des professionnels dotés d'expertise et de compétences pour assurer avec succès le lancement et la mise en œuvre du programme d'Education à la Paix dans les établissements scolaires bénéficiaires. Ils proviennent le plus souvent d'une combinaison d'institutions et d'organisations non-gouvernementales auxquelles s'ajoute l'administration scolaire qui facilite le succès du programme dans le groupe-cible. Ils forment le lien indispensable entre les

²⁰ Wikipedia- The Free Encyclopaedia. <http://en.wikipedia.org/wiki/Regulatory-agency>

enfants et les institutions de réglementation.

- c. **Ceux qui influencent** : Ce ne sont pas des gens directement impliqués dans la mise en œuvre ou des bénéficiaires directs du programme, mais leur contribution ou leur inaction affecte tout le succès ou tout l'impact du programme. Au nombre de ces gens, on peut citer : les parents ou les tuteurs des enfants, l'Association des Parents et des Enseignants etc.

- d. **Les Bailleurs de fonds/Les Partenaires du Développement** : Ce sont des institutions ou des organisations qui fournissent des ressources financières pour soutenir la conception, la mise en œuvre et la viabilité du programme. Ils peuvent être des Organisations Non-Gouvernementales Internationales, des agences ou des institutions gouvernementales ou des institutions mises en place par les compagnies. Ils fournissent aussi des ressources non financières telles que la direction technique fondée sur leurs expériences et leurs connaissances dans le domaine de la programmation et des opérations d'Éducation à la Paix.

- e. **Utilisateurs finaux/Bénéficiaires** : Ce sont des groupes ou des individus qui sont directement influencés par le programme d'Éducation à la Paix. Ce sont les bénéficiaires primaires du programme dans la mesure où le processus tout entier de conception et de mise en œuvre du programme est élaboré pour satisfaire leurs besoins. Ils sont constitués des enfants et des jeunes gens évoluant dans l'environnement de l'école.

Pays	Acteurs	Rôles/Responsabilités	Étapes/ Niveaux d'implication
Nigéria	<p>Ministère de l'Éducation de l'État d'Enugu; Ministère de l'Éducation de l'État du Delta ; Ministère de l'Éducation de l'État de Rivers; Conseil de Gestion des Écoles Post-Primaires de l'État du Delta...</p> <p>Directeurs des Écoles-Pilotes; Enseignants des Écoles-Pilotes, WANEP-Nigéria</p> <p>Parents/Tuteurs des élèves</p> <p>Élèves dans les Écoles-pilotes des États d'Enugu, du Delta et de Rivers</p> <p>L'Institut de Paix des États-Unis (USIP)</p>	<p>Régulateurs: Ils ont fourni un apport technique pour mettre au point le manuel de formation pour le projet; Ils ont veillé à une sélection équilibrée des écoles qui doivent profiter du programme d'éducation; Ils ont facilité l'accueil du programme dans les écoles-pilotes par une communication directe avec les Directeurs des écoles retenues.</p> <p>Implementers: Responsibility for the implementation of the program in benefiting schools.</p> <p>Chargés de la mise en œuvre Responsabilité de la mise en œuvre du programme dans les écoles bénéficiaires.</p> <p>Ceux qui influencent le programme: Ils ont donné leur consentement pour que les enfants participent aux activités des clubs de paix et de médiation par les pairs</p> <p>Utilisateurs finaux : Participation active au programme d'Education à la Paix dans leurs écoles</p> <p>Bailleurs de fonds/ Partenaires du Développement</p>	<p>A l'étape précédant la mise en œuvre comme à l'étape de la mise en œuvre du projet dans les écoles.</p> <p>Tout au long de la mise en œuvre du programme dans les écoles bénéficiaires.</p> <p>A l'étape de la mise en œuvre du projet.</p> <p>A l'étape de la mise en œuvre du projet.</p> <p>Étape antérieure et postérieure à la mise en œuvre.</p>

Ghana	Ministère de l'Education	Régulateur: Actif dans la révision des programmes scolaires pour 5 matières dans le programme scolaire du Ghana destiné aux écoles primaires et post- primaires.	A l'étape de la mise en œuvre du projet.
	Enseignants des écoles-pilotes	Ceux qui mettent en œuvre : Responsables de la facilitation du programme dans leurs écoles.	Aux étapes qui se situent avant l'intervention et pendant la mise en œuvre
	WANEP-Ghana	Chargés de la mise en œuvre: Responsables de du lancement et de la facilitation du programme aux écoles bénéficiaires du Ghana	De l'étape antérieure à l'intervention à l'étape de la mise en œuvre.
	Élèves dans les écoles-pilotes	Bénéficiaires: Responsables des activités de fonctionnement et des opérations des Clubs de médiation par les pairs dans leurs écoles.	Étape de la mise en œuvre

Côte d'Ivoire	Ministère de l'Éducation Nationale	Régulateur: A signé un accord de partenariat avec WANEP-Côte d'Ivoire pour la mise en œuvre du programme d'Education à la Paix en Côte d'Ivoire.	Préparatoire/ Avant l'étape de la mise en œuvre.
	Inspecteurs de l'Éducation	A apporté son soutien au processus de conception et de mise en œuvre dans les écoles choisies.	Étape antérieure à la mise en œuvre
	Commission Nationale des Droits de l'Homme	Pour faciliter l'intégration de l'éducation sur les Droits de l'Homme dans le Programme scolaire	Étape antérieure à la mise en œuvre
	Directeurs des écoles sélectionnées et enseignants formés	Chargés de la mise en œuvre: Ils ont facilité la mise en œuvre du programme dans leurs écoles à Abidjan et à Adzopé	Étape de la mise en œuvre
	Élèves en provenance de 3 zones du pays.	Bénéficiaires : Reçoivent des enseignements et des formations sur les Droits de l'Homme, la Démocratie, la citoyenneté et la résolution pacifique des conflits	Étape de la mise en œuvre
	OCHA Côte d'Ivoire	Bailleurs de fonds/ Partenaires de Développement	Étape de la mise en œuvre
	ONU-Côte d'Ivoire, Partenariat Mondial pour la Prévention des Conflits Armés (GPPAC)	Bailleurs de fonds/ Partenaires de Développement Ils ont fourni un soutien à la mise en œuvre de l'Education à la Paix en Sierra Leone	Avant la mise en œuvre du projet

<p>Sierra Leone</p>	<p>Enseignants</p> <p>Élèves des Collèges d'Enseignement Général (CEG) et des Lycées de Loko (Région Nord), Moyamba (Région Sud) et Zones urbaines et rurales de la Région Ouest</p>	<p>Chargés de la mise en œuvre: Ils ont été formés dans le cadre du programme d'Education à la Paix pour faciliter la formation des élèves dans les écoles</p> <p>Bénéficiaires: Ils ont été formés aux mécanismes de médiation et de résolution des conflits; ils ont aussi formé des clubs de la paix dans leurs écoles.</p>	<p>Étape de la mise en œuvre</p> <p>Étape de la mise en œuvre</p>
----------------------------	--	--	---

2c. Le Genre et l'Éducation à la Paix

Il est possible qu'il y ait peu de doute sur le fait que le genre soit d'une importance cruciale pour comprendre les conditions requises pour parvenir à la paix. L'histoire de l'Éducation à la Paix en particulier, confirme le fait que l'Éducation à la Paix et le genre vont de pair. Cependant, partout où l'Éducation à la Paix est dispensée dans les écoles, c'est souvent sous la grande rubrique de 'l'éducation planétaire'.²¹ Mais, longtemps avant l'émergence de l'Éducation Planétaire dans les années 1970, l'Éducation à la Paix avait été développée vers la fin du dix-neuvième (XIXe) siècle par des groupes comme la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté.²² Historiquement, la promotion de la paix était perçue comme un rôle dévolu aux femmes et l'on pensait que les hommes étaient attirés par la guerre et la violence.²³ La notion de 'Féminisme Maternel' chère au dix-neuvième siècle présentait les femmes comme étant moralement au-dessus de la mêlée; pour cette raison, elles étaient spécialement indiquées pour présenter, à travers l'éducation, un projet de société moralement honnête et pacifique.²⁴ Des études de cas sur des interventions récentes attribuées à des femmes dans le domaine de l'édification de la paix à travers l'Afrique de l'Ouest valident ce fait. La décennie passée de guerres et de conflits dans les États d'Afrique de l'Ouest a souligné ce rôle unique des Femmes dans le domaine de l'édification de la paix au cours des conflits, en tant qu'artisans de la paix et chances offertes pour la résolution et la transformation des conflits au sein des communautés. Leurs rôles ont évolué rapidement, de ceux de 'Gardiens des foyers' traditionnels définis par leur genre à ceux de médiateurs dans des situations de conflits déclenchés par les hommes et les jeunes. C'est pourquoi il importe que cette qualité intrinsèque soit exploitée et renforcée à travers une éducation à la Paix égalitaire pour les garçons et les filles et dont les valeurs vont, à long terme, s'approuver et se soutenir mutuellement pour une paix durable au sein des communautés et des états. Cette qualité doit refléter la nouvelle mentalité en matière de genre et la perception mondiale qui, non seulement prévient ou

²¹ Tara Goldstein et David Selby, 'Tisser des liens : Éduquer pour la Paix, Justice Sociale et Écologique' Toronro : Sumach) 2000

²² Gertrude Bussey et Magaret Tims, 'La Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté', 1915-65 (London : George Allen et Unwin) 1965

²³ Sharon Ann Cook, 'Through Sunshine and shadow' (A travers Soleil et Ombre): L'Union Féminine pour la Tempérance Chrétienne, Évangélisme et Réforme, dans l'Ontario, 1874-1930 (Kingston :Mcgill-Queen's University Press) 1995

²⁴ Bernice A. Caroll, 'Féminisme et Pacifisme: Liens historiques et théoriques', dans 'Femmes et Paix : Perspectives Théoriques, Historiques et Pratiques, ed. Ruth Roach Pierson (London :Croom Helm) 1987.

réduit la violence fondée sur le genre durant les conflits, mais aussi dispense une éducation équilibrée qui protège les garçons et les filles et les empêche de tomber dans les voies de la violence dans la société. Quand on aura enseigné une nouvelle culture de la paix en matière de genre, elle conduira à l'émergence d'une masse de jeunes agents du changement qui seront responsables des hommes et des femmes de demain. Cela va inculquer des valeurs humaines et sociales plus élevées dans l'esprit des enfants et développer un ensemble d'aptitudes à des comportements qui sont nécessaires pour une existence pacifique et une édification de la paix dont chacun pourra bénéficier au sein de la société. Cela assurera une dimension importante de possibilités concrètes pour les alternatives aux conditions de la violence structurelle et culturelle contre les femmes tout en offrant en même temps une dimension constructive à toutes les diverses formes d'Education à la Paix.²⁵

2d. Les Étapes de la Mise en œuvre de l'Education à la Paix dans les Établissements Scolaires

L'Education à la Paix a besoin d'un cadre dans lequel elle peut être enseignée. Bien qu'elle puisse être dispensée dans les églises, dans les camps d'été, dans les organisations de jeunesse etc., le cadre le plus naturel pour sa diffusion demeure les établissements scolaires. Un établissement scolaire est un condensé de la société dans son ensemble; il joue aussi un rôle très important pour modeler le comportement psycho-social des enfants en rapport avec leurs familles et l'environnement élargi. Sur la base de l'expérience de WANEP dans la mise en œuvre de l'Education à la Paix, l'on peut définir deux structures optionnelles pour un programme efficace d'Education à la Paix dans les écoles; tout dépend du contexte, des bénéficiaires ciblés et aussi du type de structures ou de systèmes éducationnels.

(i) Structure Intégrée d'Education à la Paix

C'est la fusion du programme d'Education à la Paix dans un programme scolaire déjà existant et déjà approuvé dans le pays concerné. Cela réclame moins de structure dans la mesure où certaines matières sont élargies pour intégrer

²⁵ Beatrice Kizi Nzovu, 'L'Éducation de la Paix chez les Femmes': Comment parvenir à réduire la Violence Structurelle et Culturelle au Kenya', (Thèse). European University Centre for Peace Studies, Autriche, 2006

des sujets qui ont trait à l'Éducation à la Paix. L'on espère que les matières identifiées sont intimement liées à l'Éducation civique, aux Études sociales, aux Conseils et à l'Assistance socio-psychologique, à l'Éducation Morale et éthique, aux Études religieuses et aux Études générales. L'addition d'autres éléments dans ce programme scolaire nécessitera cependant l'approbation des autorités respectives chargées de la Réglementation de l'Éducation. Cela réclamera également une formation supplémentaire pour les divers éducateurs chargés de l'enseignement de ces matières. Selon la matière considérée, elle peut faire l'objet d'un examen pour les élèves. Cependant, il est fortement recommandé que les thèmes de l'Éducation à la Paix qui ont été intégrés au programme préexistant ne soient pas retenus comme sujets d'examen, mais plutôt clairement présentés comme des matières destinées à modeler le caractère et à provoquer un processus de changement dans le comportement des élèves. Cette structure peut être appliquée aussi bien aux établissements scolaires primaires que post-primaires.

(ii) Structure Indépendante d'Éducation à la Paix

C'est un développement conscient de l'Éducation à la Paix en tant qu'objet séparé d'apprentissage. Elle nécessite une restructuration du programme scolaire après un réexamen et l'approbation d'une nouvelle politique d'éducation par les institutions gouvernementales respectives responsables de la réglementation. Elle nécessite également une formation et une spécialisation spécifiques pour les enseignants. Cette structure peut être appliquée aussi bien au niveau scolaire primaire qu'au niveau scolaire post-primaire. Cependant, elle va réclamer des moyens pour une planification à long terme et elle est souvent très coûteuse. Elle est également recommandée comme une matière qui n'est pas retenue pour les examens et qui approfondit les connaissances et la culture des élèves pour la paix et la résolution des conflits.

Étude de cas N°1

Structure Indépendante d'éducation à la Paix – Mise en œuvre de l'éducation à la Paix par WANEP-Nigéria dans les États du Delta et de Rivers – 2008 – 2010

Fort de son succès dans la mise en œuvre de l'Éducation à la Paix dans des Écoles choisies à Enugu en 2003, WANEP-Nigeria a lancé un projet d'éducation à la Paix dans les deux états du Delta et de Rivers dans les Régions géopolitiques au Sud-Sud du Nigéria. Il s'est focalisé sur 30 écoles-pilotes des niveaux primaire et post-primaire pour tester l'éducation à la Paix en tant que matière autonome à travers un enseignement à blanc en classe d'une durée de trois mois qui s'appuie sur un guide pédagogique et un livre de référence. Le succès du projet a motivé le Réseau à organiser un plaidoyer en faveur d'un nouveau programme scolaire qui se concentre spécifiquement sur l'éducation à la Paix en tant que sujet d'étude dans les écoles primaires et post-primaires des deux États.

Malgré les différences entre ces types de structure d'Education à la Paix, le processus/les étapes consistant à assurer sa mise au point ou sa mise en œuvre dans les écoles d'Afrique de l'Ouest sont presque identiques. En voici les étapes :

Première Étape : Consultations avec les institutions et les professionnels chargés de la réglementation ou de la supervision du système éducatif

Avant de mettre au point l'Education à la Paix dans les écoles, il importe de discuter du plan d'action avec les autorités officielles et des experts chargés de la réglementation de l'éducation pour déterminer la structure éventuelle qui peut être réalisée et pour contextualiser tout le programme d'Education à la Paix qui convient le mieux aux réalités de l'environnement des bénéficiaires ciblés. Le soutien et les suggestions fournis par ce groupe permettront d'assurer que le programme ait un impact, qu'il soit couronné de

succès et qu'il soit viable.

Deuxième Étape : Concevoir et Élaborer un guide pédagogique ainsi qu'un livre de référence :

Pour faciliter l'enseignement de l'Éducation à la Paix dans les écoles, il est important d'élaborer un guide pédagogique ainsi qu'un livre de référence qui permettront aux enseignants de comprendre les outils indispensables de la formation des élèves de même que l'impact et le résultat escomptés. Des experts de l'Éducation et de la psychologie de l'enfant sont pertinents pour l'élaboration du guide pédagogique comme du livre de référence. Il est conseillé que le document soit d'abord rédigé sous forme d'esquisse qui sera ensuite testée dans des écoles-pilotes.

Troisième Étape : Sélection d'écoles-pilotes pour le programme :

En sélectionnant les écoles qui doivent bénéficier du programme, l'on doit prendre en compte l'équilibre entre les structures scolaires pour permettre une plus grande participation et un meilleur impact. Par exemple, il importe de sélectionner des établissements scolaires dans les zones urbaines comme dans les zones rurales. Il est conseillé de même d'inclure aussi bien des établissements publics que des établissements privés. Partout où la sélection porte sur des établissements post-primaires (CEG), l'identification des institutions scolaires qui comportent aussi bien des garçons que des filles reflèteront la prise en compte de l'équilibre dans la représentation des sexes. Il est conseillé que le processus de sélection soit conduit en consultation avec les institutions officielles autorisées chargées de la supervision et de la réglementation de l'éducation. Elles donneront les instructions et les suggestions techniques qui vont assurer le succès du processus.

Étape 4 : Consultations avec les Directeurs des Écoles-Pilotes

Il est important de chercher des occasions de discuter et de se mettre d'accord avec les directeurs des écoles retenues pour le programme d'Éducation à la Paix. Cela offre une plateforme pour discuter de leur volonté et de leur engagement à œuvrer pour le succès du projet

dans leurs écoles. Cela fournit également un forum pour discuter de la logistique et des modalités de la mise en œuvre du programme dans leurs écoles. A ce forum, l'on pourra discuter des propositions concernant des matières ou concernant des enseignants qui vont superviser la mise en œuvre du processus. Étant donné la nature des réglementations scolaires en Afrique de l'Ouest, la participation des institutions gouvernementales chargées de l'éducation à ces rencontres renforce souvent la confiance réciproque et l'engagement des directeurs d'école en faveur de ce processus. C'est en général à un tel forum que l'on mène les discussions ou que l'on se met d'accord sur le processus de sélection des élèves qui vont conduire l'apprentissage et l'adaptation pratiques de la paix parmi leurs pairs.

Étape 5 : Consultations avec l'Association des Parents et des Enseignants

Il est très important de gagner le soutien des parents et tuteurs des enfants ou des élèves qui vont prendre part au processus d'Éducation à la Paix. Pour cela, il est conseillé d'organiser un forum consultatif pour permettre aux parents d'apprécier à sa juste valeur l'essence même du programme et aussi d'assurer leur soutien afin que leurs enfants ou leurs pupilles puissent s'impliquer activement dans le programme. Cela est important dans la mesure où leurs enfants ou leurs pupilles sont susceptibles de s'impliquer davantage dans des actions pratiques d'apprentissage de la paix qui vont s'ajouter au travail scolaire ou aux activités qui se situent au-delà du programme scolaire existant. Cette initiative met également l'administration scolaire en confiance et permet aux enfants de se concentrer sur le programme de paix en cours dans leurs écoles.

Étape 6 : Formation des Enseignants sur le guide et le livre de référence:

L'Administration des écoles bénéficiaires du programme d'Éducation à la Paix va proposer et choisir des enseignants qui seront formés pour faciliter le programme dans leurs écoles. L'idéal, c'est que le choix des enseignants soit souvent en rapport avec les matières ou les disciplines suivantes : Les Études sociales, la religion, les instructions morales, l'assistance socio-psychologique. Cela fonctionne dans les situations où l'objectif de la mise en œuvre est

orienté vers une structure intégrée d'Education à la Paix. Cependant, pour une structure indépendante d'Education à la Paix, par-delà le choix de ces disciplines, l'on peut prendre également en compte les enseignants qui jouissent de l'attachement, du respect et de la confiance des enfants comme des élèves quelle que soit la matière qu'ils enseignent. Le choix des éducateurs pour cette formation dépendra de l'intérêt qu'ils témoignent et de leur désir de se porter volontaires pour le processus. Si c'est possible, au moins deux enseignants en provenance des écoles bénéficiaires seront formés pour jouer, l'un vers l'autre, un rôle de soutien réciproque. Les enseignants seront encouragés à chercher d'autres occasions pour répliquer la formation à des collègues identifiés dans d'autres écoles avec l'appui de l'administration scolaire. Cela donne encore du poids au processus et stimule l'enseignement de l'Education à la Paix dans les établissements scolaires bénéficiaires.

Étape 7 : Formation et Mise en Place de Groupes de Soutien à l'Education à la Paix par les Pairs dans les Écoles.

Pour renforcer l'intérêt, l'engagement et la participation active des élèves à l'Education à la Paix dans les écoles, il est souhaitable d'identifier et de former des élèves qui encouragent l'enseignement de l'Education à la Paix à travers des activités pratiques qui assurent la promotion d'une culture de l'acceptation et du changement dans le comportement parmi leurs pairs dans les écoles. L'idéal serait que ces élèves soient choisis compte tenu de leur volonté d'accorder un temps supplémentaire au programme. L'on attend également d'eux qu'ils aient un bon niveau scolaire et que leurs bulletins de notes affichent des résultats satisfaisants. Cette exigence provient du fait suivant : puisque le programme sera engageant et qu'il va nécessiter des heures supplémentaires de travail, il serait capital pour son succès que l'on retienne des élèves qui n'ont pas besoin d'ajouter des heures supplémentaires à leur travail scolaire. Ils doivent aussi avoir une bonne conduite et un bon caractère en tant qu'exemples 'brillants' d'émulation et de respect pour les autres élèves. Dans certains cas, il peut arriver que l'on retienne comme membres du groupe de soutien des élèves délinquants dont le comportement et le caractère

ont été transformés du fait de leur participation au programme ; cela peut favoriser l'accueil qui est réservé au programme ainsi qu'une participation massive chez les autres élèves. C'est pourquoi il importe que ceux qui mettent en œuvre le programme maîtrisent convenablement le contexte et les occasions de le consolider. Ces élèves doivent être formés et supervisés par des enseignants qui ont reçu une formation. Il importe également d'établir une plateforme comportant des règles d'opération pour guider les élèves. Cette plateforme pourrait prendre la forme d'un club de la paix, d'un club de médiation par les pairs ou d'un groupe de gestion des crises et être guidée par des modalités ou des règles de formation et de fonctionnement des clubs dans les écoles bénéficiaires. Il est également souhaitable que l'école mette une salle à la disposition du club afin qu'il puisse se réunir régulièrement. Entre autres mobiliers disponibles dans la salle, on peut trouver des chaises (au moins 4), une table et une étagère où classer les documents et les matériels liés au programme, des accessoires de bureau pour prendre des notes et pour la documentation. Les heures de réunion du club sont également importantes pour ne pas interrompre les heures normales de travail scolaire des élèves. Par conséquent, les heures de pause et les heures après la fin des cours conviendraient admirablement pour ces activités de club.

Étape 8 : L'Enseignement de l'Éducation à la Paix dans les écoles bénéficiaires

Les enseignants qui ont reçu une formation commencent à dispenser dans les classes, des cours aux élèves sur les différentes dimensions de l'Éducation à la Paix. Ils se servent du guide pédagogique et du livre de référence. Cependant ils sont encouragés à faire preuve de créativité en adaptant leurs enseignements à la capacité de compréhension des élèves. Il leur est conseillé d'utiliser des méthodes d'apprentissage participatives et actives en se servant d'exemples spécifiques qui sont familiers dans l'environnement dans le cadre social des enfants. L'on espère qu'au moins une classe d'essai doit fonctionner durant une session de trois (3) mois. Les enseignants se servent des outils d'évaluation pour tester les connaissances et la

compréhension que les élèves ont acquises à partir des sujets traités.

Étape 9 : Matériels d'information, d'Éducation et de Communication (IEC) en tant qu'outils pour éclairer les masses

L'Éducation à la Paix est une notion relativement nouvelle en Afrique de l'Ouest ; pour cela, elle nécessite que l'on donne davantage d'éclaircissements et de sensibilisation pour assurer un bon accueil et du soutien de la part du public. Selon la nature et la forme de l'IEC, la consultation et la participation des divers acteurs est nécessaire pour faciliter une communication efficace. L'IEC destinée aux élèves réclamera des consultations avec eux, en particulier avec les membres des clubs de la paix qui peuvent offrir des suggestions pour le message qui aura une influence positive sur leurs pairs. Entre autres matériels d'IEC parmi lesquels on peut faire des choix, l'on peut trouver des affiches, des feuillets, des brochures de présentation, des T-shirts, des casquettes et des magazines.

Étape 10 : Évaluation de l'impact du programme dans les écoles :

L'Évaluation de l'impact du programme sur le comportement psychosocial des élèves est capitale pour son succès. L'outil d'évaluation doit mettre l'accent sur les indicateurs de progrès ainsi que sur les défis à relever. Il doit également signaler les opportunités qui ont été offertes par le programme et qui soutiendront et justifieront l'institutionnalisation de l'Éducation à la Paix dans les écoles dans des états, des comtés, des régions et des pays ciblés.

Étape 11 : Consultations stratégiques avec les institutions gouvernementales de réglementation pour institutionnaliser l'Éducation à la Paix

Il est souhaitable de revenir aux institutions gouvernementales de réglementation en partant des expériences documentées du programme-pilote d'Éducation à la Paix pour mener un plaidoyer en faveur de son adoption dans les programmes scolaires d'éducation. Ce serait utile de montrer l'impact du programme dans les écoles-pilotes, en particulier sur le comportement psycho-social des élèves pour justifier cette adoption. L'engagement de ces institutions de

réglementation dans tout le processus du programme de mise en œuvre renforce l'appréciation et le soutien des acteurs officiels à ce processus. La plateforme offrira également l'occasion d'élaborer et d'adopter une autre politique qui intègre l'Éducation à la Paix pour les élèves. Cette discussion et ce plaidoyer stratégiques déterminent les démarches suivantes pour consolider les programmes d'Éducation à la Paix dans les écoles. Le processus est lent dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest du fait du besoin d'un apport technique standard, de la révision de la politique ou de la formulation et des actions à plusieurs niveaux qu'il nécessite. Cependant, le succès des étapes fondamentales forme le moteur qui détermine la continuité ou la viabilité de l'Éducation à la Paix dans n'importe quels états ou pays donnés.

2e. Viabilité de l'Éducation à la Paix dans les Écoles

Pour la viabilité de l'Éducation à la Paix dans les écoles, il importe que tous les acteurs étatiques comme non étatiques qui jouent un rôle de soutien dans sa continuité soient engagés dans la conception et dans la mise en œuvre du programme. D'abord cela nécessite une expertise continue et une assistance technique de la part des professionnels qui lui donneront l'orientation vers la contextualisation et l'adoption du programme pour influencer les écoles ciblées. Ensuite, cette viabilité requiert l'élaboration d'un programme scolaire qui soit facilement adaptable à l'environnement du programme. Cela sera davantage renforcé par la révision des politiques d'éducation existantes dans les pays respectifs pour accueillir l'Éducation à la Paix comme faisant l'objet d'études dans les écoles primaires et post-primaires qui auront besoin que toutes les écoles l'adoptent comme faisant partie d'un large programme d'apprentissage dans les écoles, soit comme une matière intégrée, soit comme une matière indépendante. Une composante fondamentale de la nouvelle politique éducationnelle nécessitera également la révision du module de formation des enseignants pour intégrer l'Éducation à la Paix comme un domaine électif de spécialisation dans les Écoles Normales (destinées à la formation des enseignants). Un soutien officiel à la mise en

œuvre de l'Éducation à la Paix signifiera également que l'on se mette d'accord sur les modalités de soutien de l'état, de la société ou de l'école à la matière. L'opportunité de l'apprentissage par l'action à travers une formation continue et un soutien aux groupes d'appui aux pairs comme les clubs de la paix, les pairs-médiateurs ou les pairs qui gèrent les crises assure le développement d'une masse importante d'enfants dotés d'une culture avancée en matière de compétence dans la résolution et dans la gestion des conflits, qui s'engagent dans les approches et dans les solutions aux nouvelles menaces aux conflits violents dans leurs communautés.

Étude de cas N°2

Viabilité de l'éducation à la Paix dans les écoles – WANEP-Ghana

Partant de l'impact du programme d'éducation à la Paix au Ghana, le Ministre de l'Éducation a pris la responsabilité de réviser les programmes scolaires de cinq (5) matières dans les écoles primaires et post-primaires dans le pays. Cela a aidé à stabiliser le programme dans le pays et conduit à l'appropriation ainsi qu'à la viabilité du programme dans les écoles du Ghana.

3

Au niveau des écoles, le besoin majeur est d'avoir un climat pacifique, c'est-à-dire une culture de la paix. Quand une telle culture existe, les enfants en absorberont naturellement l'esprit de paix. UNESCO 2001.

3a. La Mobilisation des Ressources pour l'Éducation à la Paix

La mobilisation des ressources renvoie aux stratégies destinées à générer des ressources pour soutenir ou mettre en œuvre des programmes ou des projets qui ont été élaborés. La mise en œuvre efficace d'une stratégie pour la mobilisation des ressources en faveur d'un programme d'Éducation à la Paix va réclamer un effort inlassable de tous les acteurs identifiés pour atteindre les buts définis. On ne peut y parvenir que grâce à la confiance et à la responsabilisation réciproques, à la crédibilité et à l'impact du programme ainsi qu'à sa viabilité dans le long terme. Les relations de travail et de coopération entre les acteurs impliquent qu'elle devient un effort intégré dans la gestion des ressources pour les résultats escomptés. L'allocation des ressources au plan d'un programme fait partie du processus global de planification, d'estimation des ressources pour le programme. Dans le cadre du programme d'Éducation à la Paix, ces ressources se traduisent en ressources financières et non financières telles que l'expertise, le personnel ou les professionnels disponibles et capables de travailler sur le projet, l'équipement, les matériels et les fonds.

3b. Mobilisation des Ressources Internes

Elle offre l'occasion de dresser la cartographie et prend en compte l'alternative des ressources locales. Elle se focalise sur les atouts disponibles ou sur les occasions que l'on peut exploiter pour soutenir et maintenir le programme. Cela suppose des ressources non financières telles que l'administration de

l'école, les enfants et les élèves en tant que volontaires des groupes de soutien à la paix et des enseignants formés ayant acquis la capacité de superviser le programme dans leurs écoles respectives. Cela implique également l'engagement et le soutien de l'Association des Parents et des Enseignants qui peut être sensibilisée et mobilisée pour fournir des ressources financières à travers le paiement de frais supplémentaires pour subventionner les activités ou les groupes de soutien à la paix pour leurs séminaires, leurs accessoires de bureau ainsi que pour des matériels d'information, d'éducation et de communication. Une administration scolaire qui s'est engagée à atteindre les buts du programme dans son école est susceptible de consacrer une partie de la subvention annuelle de l'établissement à la continuité du programme. L'administration de l'école peut également, ensemble avec les élèves organiser des manifestations communautaires destinées à lever des fonds pour la continuité du programme dans les écoles. Ces manifestations ont le double objectif de faire de la publicité pour le programme et d'en créer une image positive dans la société ou dans la communauté ; elles montrent aussi son impact en transformant les enfants comme des agents du changement. Si elles sont bien organisées, elles pourraient devenir des manifestations annuelles qui pourraient maintenir les activités du programme dans les écoles. Une mobilisation interne couronnée de succès requiert un haut niveau d'ouverture, de communication et de responsabilisation.

Étude de cas N° 3

Mobilisation des Ressources Internes- Les jeunes gèrent les palabres au Libéria

Le Programme d'éducation à la Paix a conduit, au Libéria, à la formation et à la délivrance de certificats à des élèves et à des jeunes connus sous le nom de Gérants de la Paix qui ont acquis la capacité de gérer des centres de médiation par les pairs basés sur le campus et qui rendent des services de résolution des conflits dans des écoles bénéficiaires. Ils jouent ce rôle en tant que volontaires et offrent l'occasion de répliquer le processus à des groupes de médiateurs qui n'ont pas de pouvoir financier ni des ressources qui assurent l'impact et le succès du projet.

3c. Mobilisation de Ressources Externes :

Cela nécessite une collaboration active des acteurs internes directement responsables de la mise en œuvre du programme d'Éducation à la Paix dans les écoles ainsi que des acteurs externes tels que les institutions de réglementation, les organismes de bailleurs de fonds, les Organisations Non-Gouvernementales possédant des compétences spéciales pour la mise en œuvre de l'Éducation à la Paix. La mobilisation des ressources externes suppose aussi des ressources financières et non-financières. L'évaluation des fonds nécessaires pour le programme peut être menée directement ou avec le soutien d'Organisations Non-Gouvernementales qui ont la capacité technique de mobiliser des fonds qui vont faciliter la mise en œuvre du programme dans les écoles bénéficiaires. L'implication du gouvernement à travers ses institutions d'éducation respectives assure un soutien global à l'Éducation à la Paix dans les écoles, ce qui intègre la formation et la disponibilité du personnel et également l'allocation de fonds pour subventionner les activités du programme dans les écoles. L'implication des ONG comble le vide pour la mobilisation du financement des bailleurs de fonds et les allocations qui soutiennent des initiatives-pilotes spécifiques sur l'Éducation à la Paix dans les écoles et dans les communautés. Elles fournissent aussi l'expertise professionnelle de secours et les volontaires qui stimulent l'impact du programme sur les enfants bénéficiaires. Les écoles peuvent aussi solliciter le parrainage direct des bailleurs de fonds et des institutions d'aide si elles ont la capacité de rédiger des propositions et de mobiliser des fonds des organismes donateurs externes pour soutenir le programme.

Étude de cas N° 4

Mobilisation des Ressources Externes – Le soutien au Programme d'éducation à la Paix par le GPPAC en Sierra Leone:

Fort de la crédibilité du Programme d'éducation à la Paix mis en œuvre par WANEP-Sierra Leone dans les Écoles primaires et post-primaires de Freetown, Le Partenariat Mondial pour la Prévention des Conflits Armés (GPPAC) a octroyé au Réseau un soutien financier pour organiser un atelier de formation aux techniques de la médiation destiné à quarante-cinq (45) leaders d'étudiants sur le Campus de l'Université de Sierra Leone.

3d. Mobilisation de Ressources Privées/Publiques :

L'on a présenté dans un plaidoyer la mobilisation des ressources privées ou publiques comme la meilleure option pour la viabilité des initiatives d'édification de la paix telles que l'Éducation à la Paix. Des débats et des discussions de plus en plus fréquentes se tiennent en Afrique de l'Ouest sur la nécessité de voir les entreprises privées et les sociétés commerciales du secteur public investir dans les activités d'édification de la paix. Cela se produit tout simplement parce que ces compagnies et ces entreprises commerciales ont besoin d'un environnement paisible pour produire et distribuer leurs marchandises et leurs services. Certaines de ces compagnies sont déjà impliquées dans divers aspects de la Responsabilité Sociale des Compagnies (RSC) dans le cadre d'une politique interne élaborée que leurs managers ont mise en place pour offrir un soutien en développement social aux acteurs et aux communautés dans lesquelles elles opèrent. Cependant, elles n'y sont pas tenues par la loi et l'État n'a pas réglé l'influence ni la signification morale de telles obligations envers les besoins qui affectent la communauté ciblée. Le soutien aux programmes relatifs à la paix est souvent absent des RSC de ces compagnies malgré le niveau des conflits violents endurés par les pays d'Afrique de l'Ouest. Une mobilisation des ressources privées et publiques en faveur de l'Éducation à la Paix a besoin d'être située dans le contexte de cette nouvelle agitation en faveur d'un investissement dans la paix par ces

compagnies et ces entreprises. Si l'on prend l'exemple des pays occidentaux où ces politiques sont déjà opérationnelles, l'on s'aperçoit qu'il est important que les gouvernements ouest-africains adoptent une formule de taxation et une loi sur les profits des compagnies et des entreprises, taxes qui seront canalisées dans des interventions d'édification de la paix comme par exemple l'Education à la Paix dans les écoles. Cela permettra de maintenir longtemps le programme dans le long terme. De plus, ces compagnies peuvent être également mobilisées afin qu'elles s'engagent dans des dotations qui fournissent des fonds spécifiques pour le développement de l'Education à la Paix dans les écoles ou dans des parrainages d'activités spécifiques des écoles, ce qui va consolider la confiance et l'intérêt collectifs des enfants comme de l'administration scolaire pour l'influence et le changement escomptés.

4

Si nous devons parvenir à la paix réelle dans ce monde, nous devons commencer par les enfants – Mahatma Gandhi

4a. Défis à la mise en œuvre de l'Education à la Paix :

Selon l'expérience de WANEP, voici quelques-uns des principaux défis à la mise en œuvre de l'Education à la Paix dans les écoles en Afrique de l'Ouest :

- Un Rejet de la notion d'Education à la Paix par les Gouvernements d'Afrique de l'Ouest de même qu'une absence de volonté politique pour l'adopter comme faisant partie de la politique d'éducation dans leurs pays malgré l'appréciation de plus en plus grande que soulèvent ses effets positifs sur le comportement psycho-social des enfants qui ont déjà bénéficié du programme.
- Le manque de ressources financières, en particulier de financement consacré à l'Education à la Paix.
- L'Absence de Programme Scolaire approprié et global sur l'Education à la Paix, susceptible d'être convenablement adapté aux besoins locaux dans chaque pays respectif d'Afrique de l'ouest.
- Le manque de coordination et de collaboration entre les différents instigateurs de l'Education à la Paix en Afrique de l'Ouest.
- Les dimensions et l'intégration limitées de la notion de genre.
- L'Absence de compréhension et d'intérêt adéquats portés à l'Education à la Paix chez les parties concernées.
- L'Expertise et la compétence limitées disponibles dans la sous-région en ce qui concerne l'Education à la Paix.
- L'ambivalence controversée de l'accréditation de l'Education à la Paix en tant que sujet d'examen, ce qui affecte le niveau de sérieux attaché à son enseignement et à son apprentissage dans les écoles.
- Les méthodologies présentement utilisées dans l'éducation formelle

pratiquée dans les écoles contrastent avec l'approche et les outils de l'Education à la Paix qui mettent davantage l'accent sur l'apprentissage coopératif, les méthodes critiques de recherche et de découverte plutôt que sur l'esprit de compétition parmi les apprenants.

- Les parents et les tuteurs sont souvent réticents à soutenir leurs enfants et leurs pupilles qui participent activement aux programmes et aux activités d'Education à la Paix.
- Le renouvellement des enseignants et des directeurs d'écoles publiques pour redéploiement, ce qui affecte la supervision et la gestion des groupes de soutien dans les écoles bénéficiaires.
- La fréquence des grèves du personnel enseignant des écoles publiques, ce qui interrompt le programme dans ces écoles.

5

Nous sommes tous des anges munis d'une seule aile et nous ne pouvons voler qu'en nous embrassant l'un l'autre - Luciano de Crescenzo

5a. Suivi et Evaluation du Programme d'Education à la Paix

Le suivi est une fonction continue qui utilise la collecte systématique de données sur des indicateurs spécifiques pour la gestion et les acteurs principaux d'un programme en cours avec des indications sur l'étendue des progrès et la réalisation des objectifs. L'évaluation est l'appréciation systématique et objective d'un projet en cours ou achevé, d'un programme ou d'une politique, y compris sa conception, sa mise en œuvre et ses résultats. Le but recherché est de déterminer la pertinence et la réalisation des objectifs, le bon fonctionnement de son développement, son impact et sa viabilité. Une bonne évaluation doit fournir des informations crédibles et utiles, favoriser l'intégration des leçons apprises dans les processus de prise de décision des principaux acteurs. Ces derniers temps, il y a eu un déplacement significatif du Suivi et Evaluation centré sur la mise en œuvre traditionnelle qui se focalise sur les apports et les rendements au Suivi et Evaluation basé sur les Résultats qui se concentre sur les rendements et les impacts.²⁶ Il est d'une importance capitale pour l'amélioration en cours et l'optimisation finale du programme. Il soutient la transparence et donne la preuve d'une bonne gouvernance du programme. Le Suivi et Évaluation peut comprendre n'importe lequel ou une variété de modèles différents au nombre desquels on peut trouver : l'analyse du coût ou du profit, le rendement, le processus, le résultat etc. Le type de Suivi et Evaluation entrepris dans un programme d'Education à la Paix dépend des besoins que l'on doit en tirer. Il est important de ne pas se faire du souci à propos du type d'évaluation en cours mais il est plus important de

²⁶ Jody Zall Kusek et Ray C. Rist, 'Dix Étapes d'un Système Suivi et Evaluation fondé sur les Résultats', The World Bank, Washington. 2004.

se demander quelles informations sont nécessaires pour comprendre l'impact du programme et de quelle manière cela se traduit par une amélioration du processus de prise de décision et de la viabilité dans les écoles.

Parmi les participants au Suivi et Evaluation, on pourra citer les groupes-cibles ou les secteurs de la population qui, finalement tirent profit des résultats du programme ; Les individus et les institutions qui sont des destinataires directs du programme ou qui, directement ou indirectement, influencent les groupes-cibles ou les bénéficiaires ; ceux qui sont responsables d'assurer que les résultats sont atteints comme prévus ; et ceux qui sont comptables des ressources qui ont été fournies ou aux autorités chargées des prises de décision.

Le Suivi et Evaluation a plusieurs fonctions :

- (iii) **Outil de Gestion :** Le fait de surveiller les apports et les rendements peut aider à déterminer si le programme est en train d'atteindre ses bénéficiaires ou si des questions liées au contenu, à l'envergure du programme, à des domaines définis de couverture ou à l'audience-cible doivent être réexaminées. Le suivi aide également à formuler les nouveaux plans d'action annuels en fournissant le détail de ce qui a été ou n'a pas été accompli par les plans d'action précédents.
- (iv) **Rendre compte aux bénéficiaires :** Des informations provenant des systèmes de suivi fournissent des retours d'informations à tous les niveaux du projet, y compris la communauté. Ce retour d'information peut encourager un soutien à la communauté de la part de la population bénéficiaire.
- (v) **Plaidoyer :** Le suivi fournit des informations crédibles sur le progrès, les problèmes et le potentiel du programme. Les défenseurs du programme peuvent utiliser cette information pour mobiliser un meilleur engagement et un soutien financier pour améliorer la politique du programme.
- (vi) **Conditions de rédaction des rapports :** Des acteurs comme ceux qui sont chargés de la réglementation, ceux qui influencent le programme et les bailleurs de fonds nécessitent quelque forme de rapport afin de

pouvoir évaluer si les ressources sont en train d'être utilisées pour les objectifs convenus.

6

La Paix, dans ses multiples formes et manifestations, devrait être le centre, le but même de l'éducation. En tant que telle, elle doit envahir les expériences éducationnelles dans leurs contenus, dans leur pédagogie, dans la gestion des écoles et dans les relations au sein de la communauté scolaire. Muhammad Ssemkumba

6a. Conclusion :

La mise en œuvre de l'Éducation à la Paix dans les écoles d'Afrique de l'Ouest a montré de nouvelles dimensions de relations positives entre les enfants à travers les plateformes pour la pratique d'une nouvelle culture de tolérance, de non-violence et de dialogue. Elle a approfondi leur compréhension et leur pratique pour une compassion mutuelle, condition pour atteindre leurs buts communs, en particulier là où de tels buts s'affrontent. Ils ont appris à s'engager dans des prises de décision démocratiques, dans la résolution créative des problèmes, ce qui leur a permis de gérer constructivement les conflits qui émergent. Les enfants qui ont bénéficié de la mise en œuvre du programme dans leurs écoles sont devenus plus ouverts d'esprit pour s'engager dans diverses formes de conversations et aussi pour chercher les voies pour résoudre des intérêts antagonistes qui maximisent leurs bénéfices conjoints. Ces gains soutiennent le plaidoyer en faveur de l'adoption et de l'intégration de l'Éducation à la Paix dans les programmes scolaires des écoles primaires et post-primaires de la sous-région. Cela va assurer que les procédures de résolution des conflits vont être intériorisées parmi les enfants et les élèves comme un automatisme. L'expérience personnelle résultant de l'apprentissage collectif avec d'autres pairs pour réaliser des buts mutuels renforce les prises de décision éclairées sur la base de discussions menées dans un esprit ouvert sur les perspectives et les vues des uns et des autres. Elle offre des plateformes pour des accords intégrés pour résoudre des conflits.

6b. Questions Fréquemment Posées (FAQ)

(i) **Quelles sont les caractéristiques requises pour enseigner et superviser l'Éducation à la Paix ?**

- L'Enseignant doit avoir la capacité de communiquer son enseignement sous une forme facile à comprendre pour les enfants.
- Il doit avoir la patience et la tolérance pour superviser les groupes de soutien à la paix.
- Il doit jouir de la confiance et du respect des élèves.
- Il doit disposer de temps et s'engager à se dévouer au programme d'Éducation à la Paix.
- Il doit avoir le désir d'apprendre et de s'adapter à de nouveaux changements.
- Il doit avoir l'esprit de volontariat et attendre peu sinon aucune compensation financière pour ses efforts.

(ii) **Quelle est la différence entre l'Éducation à la Paix et l'Éducation Civique ?**

L'Éducation Civique se rapporte à la démocratie et à l'exploration de l'identité nationale, y compris les questions liées à la cohésion sociale et à la diversité sociale. Elle est généralement disséminée dans plusieurs matières telles que les Études sociales, l'Histoire, le Gouvernement etc. L'Éducation à la Paix couvre le développement physique, émotionnel, intellectuel et social des enfants dans un cadre profondément enraciné dans des valeurs humaines traditionnelles. Elle est fondée sur une philosophie qui enseigne l'amour, la compassion, la confiance, l'esprit de justice, la coopération et la vénération pour la famille humaine et pour toute vie sur notre belle planète.

(iii) **Comment choisissez-vous les participants aux programmes d'Éducation à la Paix ?**

Le choix des participants à l'Éducation à la Paix est fondé sur une évaluation des besoins qui met en relief tous les acteurs qui ont un rôle important à jouer dans le succès du programme. Ces participants

²⁷ Education.com. 'Civic education'. www.education.com/definition/civic-education

²⁸ UNESCO, 'Peace Education: Framework for Teacher Education', India. 2005.

vont au-delà des bénéficiaires directs pour inclure des acteurs qui peuvent influencer l'impact du projet ainsi que ceux qui sont chargés de réglementer l'éducation et les institutions qui vont faciliter sa viabilité dans le long terme.

(iv) **Quelles sont les caractéristiques des Écoliers qui doivent être impliqués dans l'Education à la Paix ?**

- La capacité de consacrer du temps supplémentaire au programme
- Il est demandé à l'élève d'avoir une bonne culture de référence et d'être capable de maintenir de bons résultats scolaires de manière à ne pas être affecté par le temps supplémentaire investi dans le programme.
- Il doit obtenir l'approbation de ses parents ou de ses tuteurs.

(v) **Quel est le rôle de l'assistance socio-psychologique dans l'Education à la Paix ?**

L'assistance socio-psychologique complète l'Education à la Paix. Elle est cruciale pour un ajustement convenable des élèves qui ont été affectés à la fois directement et indirectement par les violents conflits ou l'environnement des conflits. Elle donne aux élèves l'occasion d'acquérir des connaissances et une appréciation d'eux-mêmes, des normes éthiques et un sens de la responsabilité. Cela fait partie intégrante de leur appréciation et de l'accueil qu'ils réservent aux aptitudes et aux compétences de l'Education à la Paix conduisant à une capacité ainsi qu'à une culture holistiques de la résolution non-violente des conflits pour les élèves.

(vi) **Qui est responsable du lancement et de la mise en œuvre de l'Education à la Paix ?**

Du fait de la nouveauté du concept en Afrique de l'Ouest, le programme est souvent initié par des Organisations Non-gouvernementales ayant la compétence ou l'expertise. Dans d'autres circonstances, il est initié par des institutions gouvernementales avec le soutien des établissements scolaires et des ONG. Des établissements scolaires intéressés peuvent également lancer le programme pour leurs écoles respectives.

²⁹ Muhammad Ssenkuma, 'L'Éducation de la paix dans les écoles et l'assistance socio psychologique dans les établissements secondaires du nord de l'Ouganda', USAID. 2010

(vii) **Doit-on prendre l'Education à la Paix comme un sujet d'examen ?**

Cela a fait l'objet d'un grand débat de savoir si les étudiants doivent subir un examen qui porte sur l'Education à la Paix. En tant que concept et éducation en relation avec le caractère, il a été proposé que l'examen soit limité à sa compréhension, à sa pratique et à son appréciation si elle est placée dans des conditions d'examen. L'Education à la Paix doit rester plutôt une plateforme continue qui encourage et soutient les enfants dans l'apprentissage de nouvelles cultures de relations et de résolution non-violentes des conflits qui deviennent une partie intégrale de leurs valeurs normatives.

(viii) **L'Education à la Paix existe-t-elle uniquement dans les écoles ?**

L'Education à la Paix peut être mise en œuvre en dehors de l'environnement scolaire comme dans les camps, dans les plateformes religieuses, dans les centres civiques, dans les centres de redressement et dans les institutions correctionnelles réservées à la jeunesse etc. L'emplacement et l'environnement sont déterminés par le contexte et les buts fixés que les instigateurs du programme doivent atteindre.

a. **Un enseignant peut-il être un médiateur ?**

Dans le cadre du concept de clubs de médiation par les pairs au sein des établissements scolaires bénéficiaires du programme d'Education à la Paix, les enseignants sont positionnés pour être des superviseurs et attribuer des rôles de conseillers à des élèves. Le rôle de médiation est laissé aux membres des clubs de médiation par les pairs ou aux Gérants des crises dans la mesure où les élèves voudront se confier volontiers à leurs pairs plutôt qu'à leur maître.

(xi) : **Quelle est la différence entre les clubs de la paix et les autres clubs?**

Les clubs de la paix sont uniquement mis en place avec la mission de faciliter une plateforme pour permettre aux élèves d'approfondir leurs connaissances sur la résolution des conflits et les actions non-violentes à travers l'interaction et la pratique, ce qui est distinct de tous les autres clubs au sein de l'école. C'est un espace ouvert pour le dialogue et la médiation des litiges et des conflits au sein des écoles.

(xii) : **L'Éducation à la Paix est-elle applicable seulement dans les zones en situation post-confliktuelle ?**

L'Éducation à la Paix peut être mise en œuvre à n'importe quelle étape du spectre du conflit.

(xiii) : **Peut-on faire une carrière dans le domaine de l'Éducation à la Paix ?**

L'Éducation à la Paix est un domaine spécialisé d'études et elle a produit des professionnels et des experts qui ont excellé dans la carrière qu'ils ont choisie.

Références:

- Beatrice Kizi Nzovu, 'L'Éducation à la Paix chez les Femmes': Comment parvenir à réduire la Violence Structurelle et Culturelle au Kenya', (Thèse). European University Centre for Peace Studies, Autriche, 2006
- Bernice A. Carroll, 'Féminisme et Pacifisme: Liens historiques et théoriques', dans 'Femmes et Paix : Perspectives Théoriques, Historiques et Pratiques, ed. Ruth Roach Pierson (London :Croom Helm) 1987.
- Braham Maskanina, 'Définition de la non-violence' sur le Site Web de 'The Venus Project Foundation' : www.venusproject.com
- Bronwen Golder (WWF-US) et Meg Gawler (Artemis Services), 'Outils d'analyse des Acteurs',2005.
- Bureau for Crisis Prevention and Recovery (2005), "Youth and Violent Conflict: Society and Development in Crisis? A Strategic Review with a Special Focus in West Africa"
- David Finkelhor, Heather Turner, Richard Ormrod, Sherry Hamby et Kristen Krake, 'L'Exposition des Enfants à la Violence : Une Enquête Complète à l'Échelle Nationale' dans Juvenile Justice Bulletin, Octobre 2009.
- Education.com. 'Civic education'. www.education.com/definition/civic-education
- Eve Magi, 'Significations des Principaux Concepts de l'Éducation à la Paix Parmi les Élèves Estoniens et Américains du Cycle Secondaire'. Mémoire de Maîtrise, Université de Tartu, 2000
- Funmi Olonisakan, 'Les enfants et les Conflits Armés' dans Adekeye Adebajo et Ismail (ed), "West Africa's Security Challenges: Building Peace in Troubled Region", Lyne Rienne Publishers Inc., Colarodo. U.S.A. pg.245
- GA RES,A/40/256, Informations statistiques fournies par 'World Program of Action on Youth and DESA '
- Graca Machel. 'L'impact des conflits armés sur les enfants : Un examen critique du Progrès accompli et des obstacles rencontrés dans la recherche d'une meilleure protection des Enfants affectés par la Guerre'. Communication faite lors d'une Conférence à Wiinnipeg (Canada) en Septembre 2000. P.8
- Gertrude Bussey et Magaret Tims, 'La Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté',1915-65 (London : George Allen et Unwin)1965
- Ian Harris, 'Éducation à la Paix : Définition, Approches et Orientations Futures'

dans 'Littérature et Art de la Paix' Vol. 1 Université de Wisconsin-Milwaukee. U.S.A.

Lokanath Mishra, 'Élaborer un Programme d'Éducation à la Paix pour les Établissements secondaires', 2005

Muhammad Ssenkuma, 'L'Éducation à la Paix dans les écoles et l'assistance socio-psychologique dans les établissements secondaires du nord de l'Ouganda', USAID. 2010

Peace Pledge Union (L'Union pour le Serment de la Paix), 'Non-violence – De quoi est-il finalement question ?'. www.ppu.org.uk

Établissements Scolaires sécurisés et réceptifs, 'Créer une atmosphère positive – La Médiation par les Pairs', Nebraska.

Sharon Ann Cook, 'Through Sunshine and shadow' (A travers Soleil et Ombre): L'Union Féminine pour la Tempérance Chrétienne, Évangélisme et Réforme, dans l'Ontario, 1874-1930 (Kingston :McGill-Queen's University Press) 1995

Smentana J. 'Théorie du Domaine Social Cognitif' : Constances et Variations dans le Jugement Social et Moral des Enfants' dans M. Killen et J. Smentana (Eds) Manuel de Développement Moral (PP. 119-154)2006, Mahwah, NJ : LEA

Susan Fountain, 'L'Éducation à la Paix au sein de l'UNICEF' Bulletins du Personnel du Fonds des Nations-Unies pour les Enfants, New York,1999, pg.1

Tara Goldstein et David Selby, 'Tisser des liens : Éduquer pour la Paix, Justice Sociale et Écologique' Toronto : Sumach) 2000

UNESCO, 'Peace Education: Framework for Teacher Education', India. 2005.

ONU (2006), 'L'Impact des Conflits Armés sur les Enfants'. Le Représentant Spécial du Secrétaire Général pour les Enfants et les Conflits Armés. www.un.org/special-rep/children-armed-conflict/index.html

Office de la Prévention des Crises et de la Reprise, 'La Jeunesse et les Conflits violents : Société et Développement en crise ? Un Bilan Stratégique avec une attention Spéciale à l'Afrique de l'Ouest', 2005

William S. Haft et Elaine R. Weiss, 'La Médiation par les Pairs dans les Établissements Scolaires : Attentes et Évaluations' dans Harvard Negotiation Law Review (Vol. 1) Printemps 1998

William Baginsky, 'La Médiation par les Pairs dans les Établissements Scolaires au Royaume-Uni', NSPPC Publications and Information Unit. London, 2004

ONU (2006), 'L'Impact des Conflits Armés sur les Enfants'. Le Représentant Spécial du Secrétaire Général pour les Enfants et les Conflits Armés. www.un.org/special-rep/children-armed-conflict/index.html

U.S Center for Disease Control and Prevention, 'Stakeholder analyse: Introduction'.

Wainryb C. Brehl \b. et Mawin S., 'Être peiné et faire de la peine aux autres' :Récit et Jugement Moral des Enfants sur les Conflits qu'ils vivent entre eux'. 'Monographies de la Société pour la Recherche sur le Développement des Enfants

Wikipedida- The free Encyclopaedia, <http://en.wikipedia.org/wiki/Regulatory-Agency>

U.S Center for Disease Control and Prevention, 'Stakeholder analyse : Introduction'.

William S. Haft and Elaine R. Weiss (1998), "Peer Mediation in Schools: Expectations and Evaluations", in Harvard Negotiation Law Review (vol.1)

Jody Zall Kusek et Ray C. Rist, 'dix Étapes d'un Système Suivi et Evaluation fondé sur les Résultats', The World Bank, Washington. 2004.

A propos de WANEP

Le Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (WANEP) est une organisation régionale d'avant-garde œuvrant dans la construction de la paix. Elle a été fondée en 1998 pour répondre aux nombreuses guerres qui tourmentaient l'Afrique de l'Ouest au cours des années 1990. Au fil des années, WANEP a réussi à établir de solides réseaux nationaux dans chacun des Etats-membres de la CEDEAO avec plus de 550 organisations-membres à travers toute l'Afrique de l'Ouest.

WANEP porte une attention particulière aux approches conjointes de la prévention de la paix et de la construction de la paix, œuvrant avec divers acteurs venus des rangs de la Société Civile, des Gouvernements, des Institutions intergouvernementales, des Groupes de femmes et autres partenaires pour établir une plateforme pour le dialogue, l'échange d'expériences et l'apprentissage, complétant ainsi les efforts visant à assurer une paix et un développement durables dans la Sous-région ouest-africaine et au-delà.

En 2002, WANEP est entré dans un partenariat historique avec la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour la mise en œuvre d'un Système Régional d'Alerte Précoce et de Réaction Rapide (ECOWARN). Un Protocole d'Accord a été signé en 2004 pour une durée de cinq (5) ans entre WANEP et la CEDEAO ; depuis lors, il a été renouvelé pour une autre durée de cinq ans. Ce partenariat constitue une réalisation majeure de WANEP et de la Société civile d'Afrique de l'Ouest dans la mesure où il offre l'opportunité tant recherchée de contribuer à suivre la trace des réactions aux conflits et des débats sur la politique.

Au niveau continental, WANEP est membre du Groupe chargé de la paix et de la Sécurité du Conseil Économique, Social et Culturel de l'Union Africaine (ECOSOCC), représentant l'Afrique de l'Ouest. Il préside aussi le Groupe thématique sur la paix et la sécurité du Partenariat Stratégique Conjoint UA-UE. Il est en outre le Représentant Régional pour l'Afrique de l'Ouest en même temps qu'il préside le Partenariat Mondial pour la Prévention des Conflits Armés (GPPAC).

